Le journal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Le Patriote

AU SERVICE DE LA NATION

Volume 13, numéro 3 – décembre 2013



La présentation de la déclaration et d'une recension des cas récents de francophobie et de québécophobie marquait le lancement de la campagne, initiée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB), en collaboration avec Impératif français et le Mouvement Québec français (MQF). Mario Beaulieu, président de la SSJB et du MQF, a présenté les différents volets de cette campagne qui s'étendra sur plusieurs mois en passant par les régions et l'extérieur du Québec. Sont présents sur la photo : Tassadite Ould-Hamouda, poétesse et présidente de l'Association Tafsut; Lyne Cadieux, chanteuse; Bernard Landry 28e premier ministre du Québec; Rachid Bandou, membre fondateur, Association Amitié Québec-Kabylie; Mario Beaulieu, président de la SSJB; Sophie Stanké, productrice, comédienne et animatrice de radio, et Maxime Laporte, coordonnateur du réseau Cap sur l'indépendance. (Photo : Louis Fortin)

ENTÊTÉS D'AVENIR

Nous appelons le peuple québécois à écrire son avenir



Le comédien et metteur en scène Alexis Martin. (Photo : Mathieu Breton)

FRÉDÉRIC BASTIEN

Patriote de l'année



L'historien Frédéric Bastien a reçu la médaille *Bene Merenti de Patria* des mains du président de la SSJB, Mario Beaulieu. (Photo : Mathieu Breton)

SOMMAIRE

L'historien Frédéric Bastien nommé Patriote de l'année 2013-2014	**2**
Mot du président : Si nous ne le faisons pas, qui le fera ?	**3**
La SSJB prend position en faveur de la Charte de la laïcité québécoise	**3**
Filles du Roy et mères de tout un peuple	**4**
Timbres de la SSJB : Alphonse Desjardins	**4**
La Commission BB, 50 ans plus tard	**5**
La SSJB poursuit son devoir de mémoire	**6**
UNI-E-S CONTRE LA FRANCOPHOBIE	**7**
ENTÊTÉS D'AVENIR	**8**
Les Québécois doivent demeurer maîtres chez eux !	**10**
Les anciens présidents de la SSJB : Pierre et Louis Beaubien	**10**
Une unité féminine d'élite	**11**
Entêtés d'avenir, déclaration républicaine	**11**
Il y a 18 ans, le référendum de 1995	**11**
Le mot juste… pour l'amour du français	**12**
Florilège culturel	**12**
Le retour de la cloche de Batoche célébré par la SSJB	**13**
John A. Macdonald, un suprémaciste blanc	**13**
L'affrontement Louis-Riel – John A. Macdonald en 1000 mots	**14**
Nous nous souviendrons… André Auclair (1929-2013)	**15**
Activités des sections	**15**

Réception du Nouvel An

Dimanche 12 janvier 2014, 13 h 30
à la Maison Ludger-Duvernay
La Société Saint-Jean-Baptiste invite ses membres à célébrer la nouvelle année.
Buffet, musique traditionnelle et danse.
Veuillez nous aviser de votre présence avant le vendredi 10 janvier.
Réservation : 514-843-8851
ou reception@ssjb.com

Envois publications — Publication mail 40009183

Je n'ai jamais voyagé vers autre pays que toi, mon pays.

Gaston Miron

Pour son remarquable ouvrage *La Bataille de Londres*

L'historien Frédéric Bastien nommé Patriote de l'année 2013–2014



L'historien Frédéric Bastien

par Christian Gagnon

Il y avait foule le 4 décembre dernier à la Maison Ludger-Duvernay, pour la remise de la médaille du Patriote de l'année à l'historien Frédéric Bastien, auteur de l'ouvrage *La Bataille de Londres* (Boréal, 2013). Chercheur ayant fait preuve d'une détermination et d'une rigueur à toute épreuve pendant huit années de recherche à travers les archives canadiennes et britanniques, M. Bastien a dû faire de multiples et laborieuses demandes d'accès à l'information pour en arriver à publier un livre qui a créé une véritable onde de choc en révélant certaines malversations sous-jacentes au rapatriement de la Constitution et à la Charte imposée au Québec en 1982. Son écriture extrêmement efficace et la crédibilité de ses sources ont eu un tel impact que le livre a suscité des réactions de la Cour suprême et du gouvernement canadien pour défendre la légalité du rapatriement de la Constitution mené par le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau. L'Assemblée nationale du Québec a adopté une motion unanime réclamant l'ouverture des archives canadiennes à cet égard. *Monsieur Bastien est un exemple de ténacité, de rigueur et d'éloquence*, a déclaré le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Mario Beaulieu, avant de lui remettre la médaille *Bene Merenti de Patria*. L'historien Éric Bédard a souligné l'importante contribution de Frédéric Bastien au débat public, notamment par la publication de cet essai, *La Bataille de Londres*. *Ce livre, il l'a écrit seul, sans soutien des organismes subventionnaires universitaires, avec comme seule motivation, la vérité*, a-t-il déclaré.

En publiant cet ouvrage que Mario Beaulieu a qualifié de « *livre-choc* », Frédéric Bastien a ébranlé plusieurs générations de politiciens canadiens et québécois. Ce livre est plus particulièrement un camouflet à ceux qui, même trente ans après le coup de force de 1982, persistent à prétendre que le Québec n'a rien perdu à se faire imposer une constitution, qu'il n'y a alors pas eu trahison aux promesses faites aux Québécois lors de la campagne référendaire de 1980, et que ces événements qualifiés par l'ancien haut-commissaire britannique à Ottawa John Ford de « coup d'État » ne seraient que de « vieilles chicanes ». L'historien Éric Bédard qualifie *La Bataille de Londres* de *livre remarquable (...) fondamental et majeur* essentiellement pour trois raisons. La première est que bien qu'il ait été écrit par un *véritable chercheur universitaire rompu aux canons de la discipline historique*, l'ouvrage est *un livre complètement exempt de jargon, un livre qu'on lit avec un grand plaisir* (...) *qui propose un récit, presque une intrigue* (...) *accessible à un grand public*. La deuxième raison est que *c'est un livre qui colle à un événement marquant de notre mémoire collective, à savoir le rapatriement constitutionnel de 1982* (...) *dont on parle encore et qui est encore au centre de nos débats politiques*. Et la troisième qualité exceptionnelle de l'ouvrage tient aux *découvertes qui se retrouvent dans ce livre* ayant pour sources des *archives inédites*. Avec son livre, Frédéric Bastien *a éclairé la genèse d'une constitution qui a refondé radicalement le Canada par le biais, notamment, du multiculturalisme qui est devenu une doctrine d'État (...), qui a remplacé le biculturalisme qui était le rêve québécois du Canada* ayant créé un *gouvernement des juges* par le biais de la charte canadienne des droits *devenue si importante après 1982*, a expliqué Éric Bédard.

Frédéric Bastien s'est dit *extrêmement touché et très honoré par ce titre de Patriote de l'année*. *Ça fait oublier les huit années de labeur parfois extrêmement difficile, parfois extrêmement stimulant* (...), *ce long tunnel au bout duquel je ne voyais pas la lumière pendant très longtemps*, a-t-il ajouté. Comparant la publication de son livre et les succès remportés à un accouchement, il a dit se sentir comme la mère qui, tenant son nouveau-né dans ses bras, oublie les douleurs passées. Ayant débuté avec détermination ses travaux de recherche à l'été 2005, Frédéric Bastien voulait *rendre aux Québécois un pan de leur histoire constitutionnelle*. Il a confié avoir traversé des moments de découragement et a critiqué le fait que l'establishment historique québécois *rejette fortement la pertinence d'une histoire politique et nationale et* (...) *rejette les historiens qui s'intéressent à ce type de sujet*. M. Bastien a aussi déploré la précarité que cette situation lui a imposée, lui qui n'a jamais pu obtenir un poste dans une université québécoise – il enseigne paradoxalement aujourd'hui dans un cégep anglophone – et qui n'a jamais pu obtenir de subventions de recherche pour ses séjours à Londres, après cinq demandes en autant d'années. L'historien en a profité pour souligner la modeste bourse de 1000 $ de la Fondation du Prêt d'honneur (gérée par la SSJB) pour financer un voyage à Londres.

M. Bastien a raconté sa laborieuse *bataille pour la vérité* par de multiples demandes d'accès à l'information au Canada et en Grande Bretagne. C'est dans ce dernier pays qu'avec *beaucoup de chance*, il a pu découvrir les maintenant fameuses accointances entre le juge de la Cour suprême du Canada Bora Laskin et Michael Pittfield, greffier du Conseil privé de l'époque, un proche du premier ministre Trudeau. Se butant aux refus canadiens, c'est aussi en Grande Bretagne qu'il a découvert que le juge Willard Estey avait transmis au gouvernement canadien des informations confidentielles de la Cour suprême. Notre Patriote de l'année a cependant précisé que la bataille se poursuivait puisque le gouvernement fédéral canadien refuse toujours de rendre publiques ses archives concernant le rapatriement de la constitution de 1982.

Depuis la publication de cet ouvrage, Frédéric Bastien a dû défendre bec et ongles la rigueur de ses recherches contre les assauts des dénégateurs du Canada anglais. On retient particulièrement ses échanges vigoureux par journaux interposés avec Philip Girard, biographe du juge Bora Laskin, avec l'éditorialiste-en-chef de *La Presse*, André Pratte, ainsi qu'avec le politologue Peter Russel, de l'Université de Toronto. Cette combativité a sans doute constitué une autre raison pour Éric Bédard de considérer que l'attribution de titre de Patriote de l'année à Frédéric Bastien était *bien méritée*.

Frédéric Bastien est titulaire d'un doctorat en histoire et politique internationale de l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève. Sa thèse y a été supervisée par le professeur Philippe Burin, un grand spécialiste de l'histoire des relations internationales du 20e siècle. Elle portait sur *les relations sur le Québec, la France et le Canada, cette relation triangulaire trouble après De Gaulle*, comme l'a qualifiée l'historien Éric Bédard en présentant son collègue et ami récipiendaire du titre de Patriote de l'année. Frédéric Bastien a tiré de cette thèse un ouvrage intitulé *Relations particulières, la France face au Québec après De Gaulle* (Boréal, 1999) dont Éric Bédard a dit qu'*il a été très remarqué par la qualité de la recherche en archives et aussi par le travail d'écriture*. Frédéric Bastien a œuvré à titre de chargé de cours au département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal de 2003 à 2007. Il sera ensuite professeur d'histoire à l'Université d'Ottawa pendant un an. Depuis 2008, il est professeur d'histoire au Collège Dawson. Il commente également l'actualité politique pour différents médias, tels que l'Agence *France Presse*, *L'actualité*, *Le Devoir*, *La Presse* et le *Huffington Post*.

Depuis 1975, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal remet chaque année la médaille *Bene Merenti de Patria*, créée en 1923, afin de souligner les mérites d'un compatriote ayant rendu des services exceptionnels à la patrie et en mémoire du mouvement patriote des années 1830.

Parmi les titulaires de ce titre, on compte notamment Andrée Ferretti, Raymond Lévesque, Jacques Parizeau, Jacques Proulx, Carmen Sabag-Olmedo, Jean-Claude Germain, Paul Piché, Monique Vézina, Gérald Larose, Yves Michaud, Fernand Daoust, Jean-Marc Léger, Marcel Tessier, Renée Blanchet et Georges Aubin, Luck Mervil, Louise Laurin, Bernard Landry, Loco Locass, Robert Laplante, Gilles Laporte, Hélène Pedneault et Denis Trudel.

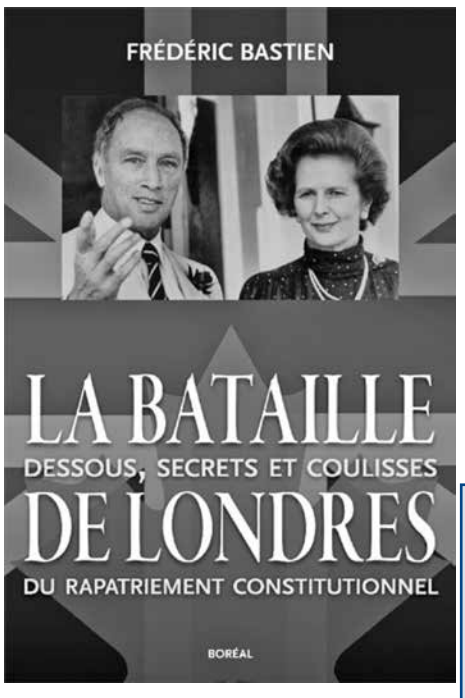
Exceptionnellement en 2012, année du 175e anniversaire des Rébellions des Patriotes, le prix fut remis à dix personnalités, soit : Louise Beaudoin, Claudette Carbonneau, Dominic Champagne, Brigitte Haentjens, Louis-José Houde, Dr Gilles Julien, Maria Mourani, Fred Pellerin, Jasmin Roy et Julie Snyder. •••



La caricature du *Journal de Montréal* du 10 avril dernier montrait Pauline Marois et Gilles Duceppe survolant Ottawa en y larguant de nombreux exemplaires du livre *La bataille de Londres* de Frédéric Bastien.



Frédéric Bastien et l'historien Éric Bédard. (Photo : Mathieu Breton)





La médaille *Bene Merenti de Patria* qui récompense le patriote de l'année, Frédéric Bastien.

CONVENTION DE LA POSTE – PUBLICATION 40009183
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA
AU SERVICE DES PUBLICATIONS
82, RUE SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL QC H2X 1X3
courriel : journal@ssjb.com

Si nous ne le faisons pas qui le fera?



par Mario Beaulieu

On se demande souvent comment on peut faire avancer nos idées, amener les gens à partager nos convictions et gagner notre cause. L'indignation ne suffit pas. Il faut agir. Chacune et chacun de nous peut contribuer par son action bénévole et son appui financier, selon ses disponibilités et ses moyens.

Fondée en 1834, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal constitue la plus ancienne institution militante toujours active pour la promotion et la défense des intérêts du peuple québécois et du français en Amérique. Et aujourd'hui, plus que jamais, notre Société a un rôle de premier plan à jouer dans l'affirmation de ce qui fait de nous une nation, telles notre langue, notre culture et notre histoire. C'est ce qui fonde l'appartenance et la solidarité de tous les citoyens du Québec.

La Société a été particulièrement active en 2013. Signalons les actions suivantes : mémoires aux commissions parlementaires sur la loi 14 et au Sommet sur l'enseignement supérieur, manifestations pour le renforcement de la loi 101 (incluant récemment le rassemblement du Mouvement Laval français), soutien au Mouvement Québec français à Montréal et partout au Québec, coordination de « Partenaires pour un Québec français » regroupant les syndicats et d'autres organisations de la société civile, le nouveau site Internet de PQF, l'évènement « 101 en lumières », la création de l'application mobile « J'achète en français », et du site Internet de francisation *francais101.com,* les clubs de conversation française tous les mercredis, l'investissement dans une nouvelle Télé Internet (voir l'émission «La liberté @ Laporte»), l'appui à la Coalition pour l'enseignement de l'histoire et au réseau Cap sur l'indépendance, les conférences des jeudis, les activités statutaires de commémoration nationales telles que la Journée nationale des patriotes, le jour du Souvenir, la nomination du Patriote de l'année, la Fête nationale, etc.

Nous sollicitons donc l'appui de nos membres et de nos sympathisants afin de consolider et intensifier nos actions. Le nouveau formulaire de financement permet diverses options : renouvellement de l'adhésion, don unique et don par versements périodiques. Cette dernière option, introduite récemment permet des entrées de fonds plus régulières et importantes à votre Société. Il est également possible de faire un legs testamentaire à la SSJB. Pour plus de renseignements sur cette option ou pour obtenir un formulaire de financement, communiquez au 514-843-8551, poste 239.

La SSJB a besoin de vous pour continuer à remplir pleinement son rôle de catalyseur auprès de nos nombreux partenaires.
Merci à l'avance de votre contribution.

•••

La SSJB prend position en faveur de la Charte de la laïcité québécoise

Réuni en novembre pour étudier la question, le conseil général de la SSJB a pris majoritairement position en faveur de l'ensemble du projet de charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes, et encadrant les demandes d'accommodement. En décembre, la conférence des présidents de section a ensuite soutenu unanimement le projet de charte. Dans le passé, la SSJB a joué un rôle important pour favoriser la déconfessionnalisation du système scolaire afin d'intégrer les jeunes de toutes origines et de toutes religions dans les mêmes écoles.

Pour la SSJB, il y a au Québec une culture publique commune fondée sur la langue française ainsi que des valeurs communes reposant sur des principes de démocratie, d'égalité hommes-femmes, d'état de droit et de laïcité de l'État. Le projet de loi 60 se fonde sur ces principes de base.

Nous considérons que la neutralité de l'État est garante de la liberté de culte. Les signes religieux ostentatoires n'ont pas davantage leur place chez les fonctionnaires du gouvernement pendant les heures de travail que les signes d'allégeance politique. Dans cette même optique, le crucifix et les symboles religieux inhérents à la couronne britannique devraient être retirés de l'Assemblée nationale. La SSJB entend déposer un mémoire dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi 60. •••

Mouvement Québec français

Joignez-vous au

Mouvement Québec français

J'appuie le MQF et ses objectifs !

Défendre et promouvoir la différence culturelle et linguistique du Québec dans le contexte anglicisant de la mondialisation.

Assumer notre responsabilité civique cruciale dans l'accueil et la francisation des nouveaux arrivants.

Favoriser l'usage du français comme langue commune dans les services publics et contrer le bilinguisme institutionnel.

Ouvrir le débat sur la véritable situation du français dans la région métropolitaine de Montréal et son impact sur l'ensemble du Québec.

Formulaire d'adhésion au Mouvement accessible à :
quebecfrancais.info/
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal Qc H2X 1X3
Tél.: 514-835-6319

La pensée politique de Justin Trudeau reste encore à définir, selon le Parti libéral



Pierre Dagesse

Filles du Roy et mères de tout un peuple

par Agathe Boyer



Il faudrait les nommer toutes, à haute voix, par leur nom, face au fleuve, d'où elles sont sorties au XVII^e siècle, pour nous mettre au monde et tout le pays avec nous... Cette citation d'Anne Hébert, poétesse québécoise, dans son roman intitulé *Le Premier Jardin* illustre bien le rôle des Filles du Roy (selon la graphie de l'époque) dans la naissance de notre peuple québécois. La Société d'histoire des Filles du Roy (SHFR), en collaboration avec l'Association Québec-France et plusieurs autres organismes québécois soulignait en 2013 le 350^e anniversaire de l'arrivée du premier contingent des Filles du Roy parti de La Rochelle en 1663. Les activités dédiées aux Filles du Roy ont débuté au Québec dès janvier 2013. En France, les commémorations se sont tenues à partir de juin 2013, alors qu'une série d'événements et de conférences ont été organisés par la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs pour commémorer le départ de ce premier contingent. Plus d'une soixantaine d'activités de commémoration se sont tenues dans toutes les régions du Québec.

Les mères de la nation

En 1663, elles étaient 36 femmes provenant de Paris et d'autres régions du nord et de l'ouest de la France à tenter l'aventure de venir s'établir en Nouvelle-France. Elles devaient s'engager à fonder une famille et ainsi contribuer à peupler cette colonie française d'Amérique du Nord. La venue des Filles du Roy en Nouvelle-France est un fait historique capital puisqu'elle a donné le véritable élan au peuplement de la colonie qui périclitait. Les commémorations de 2013 créaient l'occasion rêvée pour ouvrir une fenêtre de visibilité publique majeure tant en France qu'au Québec pour les mieux faire connaître et reconnaître. Enfin!

Le 6 mars 2013, le maire de Montréal, Michael Applebaum, accompagné de madame Émilie Thuillier, vice-présidente au comité exécutif et responsable du développement communautaire, a proclamé les 36 premières Filles du Roy *Bâtisseuses de la Cité 2013*, lors d'une cérémonie qui s'est tenue à l'hôtel de ville. Commémorant le 350e anniversaire de l'arrivée des premières Filles du Roy en Nouvelle-France, un hommage particulier a été rendu à ces jeunes femmes qui ont foulé le sol de Ville-Marie. La série *Bâtisseuses de la Cité*, qui en est à sa troisième édition, vise à souligner la contribution remarquable d'une femme, ou d'un groupe de femmes, au développement de Montréal. Sans elles, le Québec d'aujourd'hui n'existerait pas.

Bref aperçu historique

Au début des années 1660, la vallée du Saint-Laurent fait face à une grave pénurie de filles à marier. À Paris, le ministre Jean-Baptiste Colbert convainc facilement le roi Louis XIV de verser une dot à celles qui accepteront de traverser l'Atlantique pour prendre mari dans la colonie. À cette époque, les filles célibataires doivent apporter quelques biens dans leur corbeille de noces. Or, il y avait en France des orphelines ou des veuves condamnées au célibat parce qu'elles n'avaient pas les moyens de posséder une dot. Il est alors décidé que celles qui émigreront dans la colonie pour prendre époux recevront une certaine somme puisée dans le trésor royal. Voilà pourquoi ces filles se sont appelées Filles du Roy, comme l'avait suggéré Marguerite Bourgeoys.

Un premier contingent débarque à Québec au début de l'été 1663. Entre 1663 et 1673, plus de 750 Filles du Roy arrivent dans la vallée du Saint-Laurent. Elles furent accueillies à la Maison Saint-Gabriel par Marguerite Bourgeoys. La très grande majorité d'entre elles vont y trouver mari. Un des buts visés était le rétablissement de l'équilibre démographique, lequel est atteint en 1673. La Maison Saint-Gabriel est, 350 ans plus tard, devenue le carrefour montréalais des fêtes de commémoration.



Le port de La Rochelle, d'où sont parties les trente-six premières Filles du Roy en 1663.

L'année 1663 a marqué la fin d'une époque caractérisée par le laisser-faire des compagnies commerciales et le début du gouvernement royal. Au moment de ce changement de régime, la population canadienne comptait environ 3000 habitants; dix ans plus tard, elle aurait presque triplé. Le taux annuel d'accroissement naturel est passé de 5 à 9 %. Un tel bouleversement démographique ne met pas seules en cause les Filles du Roy puisque des centaines de militaires du régiment de Carignan se sont établis au cours des mêmes années, mais sans les contingents de filles à marier l'installation des premiers aurait été compromise et la population canadienne n'aurait pas connu le développement nécessaire à sa survie. L'ancienneté des Filles du Roy dans l'histoire du peuplement de la vallée laurentienne leur confère aussi une place à part parmi tous les ancêtres du peuple canadien-français. Si l'on a pu récemment affirmer que les 3380 pionniers établis avant 1680 *sont en définitive à l'origine des deux tiers des gènes des Québécois francophones actuels*, on devine l'importance des Filles du Roy, qui représentent plus de la moitié des pionnières, dans l'origine du patrimoine génétique des Canadiens français. *Les Filles du Roy apparaissent dans tous les tableaux d'ascendance des Québécois de souche française et méritent certainement ainsi l'intérêt que leur accordent généralement les amateurs d'histoire et de généalogie* affirme Hubert Charbonneau, chercheur pour le programme en démographie à l'Université de Montréal. Il affirme, pour sa part, avoir calculé que plus d'un sixième de son patrimoine génétique revient à ces seules immigrantes.

Il est donc acquis que les Filles du Roy ne se sont pas toutes mariées dans les premières semaines de leur séjour au Canada, même si plus de 80 % l'ont assurément fait dans les six premiers mois. Ce faisant, elles ont obéi aux pressions exercées sur elles puisque ce délai reste inférieur à celui d'environ un an établi pour les immigrantes de la période 1632-1656.

Rappelons que seulement une femme sur cinq et un homme sur quatre ont su écrire les lettres de leur nom au bas de leur acte de mariage ou de leurs conventions matrimoniales, et ce, malgré le fait que plus du tiers de celles-ci venaient de Paris, ville *intellectuellement très en avance sur le reste de la France*.

Que sont devenues les Filles du Roy ? Certaines sont reparties en toute liberté; la majorité d'entre elles est restée. Un siècle après leur arrivée, en dépit des maisons incendiées et des cultures ravagées par la guerre avec l'Angleterre, leurs fils et leurs filles, qu'abandonnait la France, décidèrent de rester, de rebâtir le pays reçu en héritage. Et cela continua… Partir, revenir, et repartir et revenir… au village, en ville, à Québec, à Montréal, en Abitibi, en Ontario, aux États-Unis. « Rester ou partir ? » Cette question existentielle s'est toujours posée aux descendantes des Filles du Roy. Qui mieux que Maria Chapdelaine, personnage imaginé par le romancier français du début du XX^e siècle, Louis Hémon, a su dire cette valse hésitation qui tarauda les femmes venues de France au XVII^e siècle. Maria, en effet, répond à cette question comme le firent nos aïeules. *Maria frissonna, l'attendrissement qui était venu baigner son coeur s'évanouit ; elle se dit une fois de plus : « Tout de même… c'est un pays dur, icitte. Pourquoi rester » ? Alors une voix s'éleva dans le silence, la voix du pays du Québec : « Nous sommes venues il y a trois cents ans, et nous sommes restées… Nous nous sommes maintenues, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise : Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir… Nous sommes un témoignage. Dans tout ce pays, nous sommes chez-nous, chez-nous! » Maria Chapdelaine sortit de son rêve et songea : « Alors je vais rester ici… de même! »* •••

Sources :
Landry, Yves, *Les Filles du roi au XVII^e siècle,* Montréal, Éditions Leméac, 1992.
Lacoursière, Jacques, *Histoire populaire du Québec*, *tome1*, Québec, Éditions Septentrion, 1995.
Hémon, Louis, *Maria Chapdelaine*, Livre de poche, Hachette.
Maison Saint-Gabriel : maisonsaint-gabriel.qc.ca
Société d'histoire des Filles du Roy : les fillesduroy-quebec.org,
Société historique de Montréal : societehistoriquedemontreal.org
Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs : cfqlmc.org
Association Québec-France : dv@quebecfrance.qc.ca

Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste



Alphonse Desjardins (1854-1920)

Après une courte carrière militaire, Alphonse Desjardins travaillera comme journaliste, à l'*Écho de Lévis* pour lequel il sera correspondant à Ottawa puis au journal *Canadien*. Il délaisse par la suite le journalisme pour rapporter les débats de l'Assemblée législative du Québec dans une publication subventionnée par le gouvernement. Il occupera ce poste de 1879 à 1889, année où le gouvernement d'Honoré Mercier coupe la subvention. Âgé alors de 35 ans, il fonde le journal *L'Union canadienne* qui ne paraîtra que durant trois mois. De 1892 à 1917, il travaillera comme sténographe français au Parlement canadien.

En 1897, le député conservateur Michael Joseph Francis Quinn présente un projet de loi contre les pratiques usuraires. Il cite l'exemple d'un Montréalais condamné par un tribunal à payer des frais d'intérêts de 5 000 $ sur un emprunt initial de 150 $. Alphonse Desjardins est bouleversé de voir à quel point les petits emprunteurs n'ont guère accès aux banques ordinaires et que les banques canadiennes, exclusivement anglophones, refusent systématiquement de prêter aux Canadiens français. Il entreprend alors des recherches sur les mouvements européens d'épargne et de crédit en coopérative. Le 6 décembre 1910, il fonde avec sa femme Marie-Clara Dorimène Roy-Desjardins la première caisse populaire en Amérique du Nord. Elle ouvrira ses portes le 23 janvier 1915. Il participera, jusqu'à sa mort le 31 octobre 1920, à la fondation de 163 caisses populaires, dont certaines en Ontario et aux États-Unis.

Sources :
Laurens, Lionel. *Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.*
Pierre Poulin et Guy Bélanger, *Dictionnaire biographique du Canada*
Wikipedia

On peut se procurer les timbres de la Société et les albums à la réception.
Tél. : 514-843-8851

La Commission BB, 50 ans plus tard

par Claude G. Charron

Le 19 juillet 1963, le gouvernement Pearson émettait un décret créant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada. Il annonçait du même coup que Davidson Dunton et André Laurendeau en seraient les coprésidents. Ce fut surtout grâce à ce dernier que cette commission a vu le jour. Le 20 janvier 1962, le rédacteur en chef du *Devoir* l'avait en effet réclamée en éditorial.

Le premier ministre John Diefenbaker lui fit sourde oreille. Mais il arriva que les conservateurs ayant perdu les élections du 8 avril 1963, tout changea avec l'arrivée de Lester B. Pearson.

Avant d'en assumer la coprésidence, Laurendeau insista pour que la commission enquête non seulement sur l'état du bilinguisme au Canada, mais également sur celui du biculturalisme.

Il y a donc cinquante ans, le gouvernement Pearson reconnaissait qu'il y avait deux nations au Canada. Reconnaissance éphémère puisqu'au court printemps Laurendeau succéda le dur hiver Trudeau. Lequel n'a pas encore fini de finir.



Lester B. Pearson

1963 à 1968 : le court dégel Laurendeau

Au début d'un reportage de Radio-Canada couvrant la première audience publique de la commission tenue les 9 et 10 novembre 1963 à Ottawa, l'annonceur Jacques Fauteux présente le portrait d'un Canada tel que le percevaient ses coprésidents: *Deux cultures, deux langues, le français et l'anglais. Une confédération, le Canada fondé par deux peuples en principe égaux.*

Le journaliste François Morissette enchaîne en nous faisant un portait général des interventions entendues : *Elles ont fait ressortir qu'à part quelques exceptions, les notions de multilinguisme et de multiculturalisme ne rentraient pas dans le cadre de la commission. Il est apparu que la grande majorité des personnalités qui s'y sont présentées, approuvent l'interprétation qui a été faite de son mandat.*

L'émission Caméra 63 présente ensuite deux de « ces quelques exceptions ». La première, annonce Fauteux, celle d'un représentant canado-polonais déclarant que le Canada doit fonder « une nouvelle confédération». Et que son groupe *va tout faire pour que cette nouvelle assemblée soit le reflet de la mosaïque canadienne.*

Seconde exception : celle d'un représentant de la communauté canado-ukrainienne. Qui en rajoute : *Nous rejetons, tout principe qui porte à reconnaître ou à laisser entendre la supériorité d'un groupe de Canadiens par rapport aux autres, que ce soit sur la base de leur origine ethnique, de leur culture ou de ce qu'on appelle leur droit historique antérieur.* C'est comme si Fauteux se sentait obligé de remettre les pendules à l'heure puisqu'il annonce ensuite que *des voix plus raisonnables se sont également faites entendre, entre autres, celle de Michael Garber du Canadian Jewish Congress, qui s'est élevé en termes vigoureux contre l'éparpillement que constitueraient le multilinguisme et le multiculturalisme au Canada, qu'il en a soulevé les dangers et les inconvénients, estimant que seule la dualité française et anglaise était valable.*

Se fiant à ce que l'on peut lire dans le premier Rapport préliminaire de la commission publié le 25 février 1965, il semble que la majorité des dix commissaires



Davidson Dunton et André Laurendeau

se sont ralliés aux arguments de Michael Garber plutôt qu'à ceux des intervenants précédents. *L'idée maîtresse du mandat,* y est-il écrit, *c'est l'égalité entre les deux peuples qui ont fondé la confédération canadienne.* Il semble donc que les délégués « aux propos déraisonnables » n'aient pas su convaincre la majorité des commissaires. Et que la pensée de Laurendeau ait prévalu contre celle des commissaires-amis de Trudeau. Les Franck Scott et autres Jean Marchand.

Le concept d'égalité culturelle y est clarifié : *Il ne s'agit pas de l'égalité des citoyens au sens courant, cette égalité est inscrite dans nos législations (…). L'objet principal de nos analyses est autre : il s'agit pour nous du citoyen en tant qu'il participe à l'une des deux cultures; c'est l'égalité de l'anglophone et du francophone en tant que tels, quelle que soit d'ailleurs leur origine ethnique.*

Tous ces bons mots pour un Canada formé de deux sociétés vont soudainement disparaître en 1968 et le sociologue Simon Langlois l'a très bien expliqué dans *Le biculturalisme oublié* publié en 2003 à l'occasion du quarantième anniversaire de la commission. En voici un extrait des plus explicites.

Les deux premiers rapports publiés par la commission examinent au passage la situation des minorités de langues officielles, la situation des immigrants et celles des Amérindiens, mais elle ne leur accorde pas une place centrale. Ces trois questions sont abordées, mais du point de vue des deux sociétés globales qui constituent les milieux d'intégration de ces trois types de minorités. Les choses vont changer après le décès de Laurendeau, surtout sous le gouvernement Trudeau dans les années qui vont suivre le rapport final.

1968 à nos jours, un long hiver Trudeau qui n'en finit plus

Dans *La grève de l'amiante,* un essai collectif publié en 1956 et dont il a été le coordonnateur, Trudeau cite un texte de Laurendeau paru en 1943 dans *L'Action nationale.* En tant que directeur de cette revue, Laurendeau y blâme le premier ministre Godbout d'avoir accepté un amendement à la Constitution permettant au gouvernement fédéral de s'attaquer au problème du chômage.

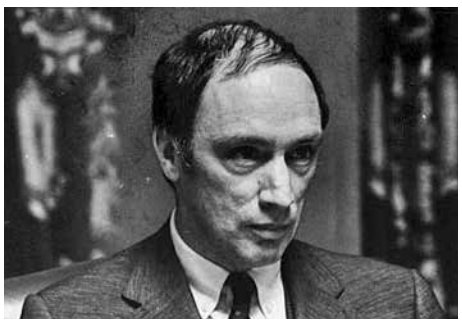
Cette attitude est assez surprenante, écrit-il, étant donné les attitudes rétrogrades qui avaient toujours caractérisées la politique sociale au Québec. La recherche du *self-government* est une démarche admirable bien sûr, à condition qu'on *ait véritablement l'intention de gouverner.*

Dix ans plus tard, même si, au Québec depuis la Révolution tranquille tout a été bouleversé, Trudeau demeure allergique au nationalisme québécois. Ce qui le motive à se lancer en politique au niveau fédéral. Question, disent les deux autres colombes faisant le saut avec lui, *d'équilibrer les forces entre les deux paliers de gouvernement.* Oh Yeah!

C'est Trudeau qui devint vite la vedette du trio, reléguant fortement Marchand et Pelletier dans l'ombre. De même que Pearson : à la conférence fédérale-provinciale du 5 février 1968, alors que ce dernier vient tout juste de déclarer que *sont bien fondées les raisons qui font que le Canada français est actuellement profondément mécontent de sa place dans la confédération* c'est un tout autre discours sortant de la bouche de son ministre de la Justice.

À la volonté de Daniel Johnson exigeant une nouvelle constitution où le Québec bénéficierait d'un statut particulier, Trudeau en profite pour dénoncer la thèse des deux nations : *Il faut reconnaître aux Canadiens français des droits linguistiques et culturels qu'ils ont raison de réclamer, mais dans un Canada à dix. Il n'y a pas de place pour un Canada à deux.*

Juste avant de mourir, Laurendeau venait de voir son approche de deux sociétés au Canada condamnée. Par cette déclaration de guerre au Québec, Trudeau venait de gagner les cœurs au Canada anglais.



Pierre Elliott Trudeau

Le 6 avril 1968, il devient chef du PLC. Et premier ministre du Canada. Et c'est symboliquement un 24 juin que le vent tourne alors qu'il assiste à la tribune d'honneur au défilé de notre Fête nationale. L'échauffourée que sa présence provoque lui fait gagner davantage de suffrages au scrutin du lendemain. Les événements se bousculent. Claude-Jean Devirieux est suspendu par Radio-Canada pour avoir donné une description exacte de qui se passait rue Sherbrooke. En réaction, ses confrères débrayent. Radio-Canada n'a donc pas pu diffuser la soirée électorale du 25 juin 1968.

Conscient que la télévision a joué un rôle essentiel dans l'évolution des idées au Québec, c'est depuis longtemps que Trudeau songe à ce qu'Ottawa se doive de « normaliser » l'institution. Il y place ses hommes. Dorénavant, ni annonceur, ni journaliste ne peut se permettre de qualifier de « déraisonnables » les propos à saveur multiculturelle de n'importe quel quidam. Finies les folies! Bye Bye, Pearson! Bye Bye, Laurendeau!

Deux ans plus tard, l'hiver Trudeau tourne au froid intensif. Sortie des boules à mites, la loi des mesures de guerre n'a qu'un but : déstabiliser les forces nationalistes au Québec. Même objectif avec les cinq cents personnes écrouées sans raison alors que la GRC savait très bien où se nichaient les kidnappeurs de Cross et de Laporte.

Malgré ces tentatives de « normalisation », le PQ prend le pouvoir en 1976 et la date du référendum est fixée au 20 mai 1980. Six jours avant le vote, Trudeau promet aux Québécois que, si le non l'emporte, *tous ses députés mettront leur siège en jeu afin qu'il y ait du changement au Canada.* On a vite compris ce que pour lui voulait dire le mot « changement ».

Dans *La bataille de Londres***,** Frédéric Bastien nous donne une précieuse information sur la raison pour laquelle Trudeau tient tant à ce que la constitution rapatriée contienne une charte. C'est dès octobre 1980 qu'il envoie ses sbires à Londres. Opération essentielle : si Margaret Thatcher est gagnée à l'idée d'un rapatriement sans l'accord des provinces, il en va tout autrement de la part de certains parlementaires. Comment leur faire comprendre que cette constitution contient une charte donnant plein pouvoir aux juges quand, dans la tradition britannique, le parlement est souverain? En boutade, on dit même que la seule chose que celui-ci ne puisse faire, c'est de changer un homme en femme.

Une note du ministère des Affaires extérieures, spécifie Bastien en page 166, donne l'approche du Canada à Londres. (Elle) *devrait* souligner que nous garantissons la protection du bilinguisme au niveau fédéral et des droits scolaires des minorités au niveau provincial.

Le chat sort du sac. La charte est une perche tendue par Trudeau à la communauté anglo-québécoise. Depuis que Robert Bourassa avait fait voter la loi 22 en 1975, et que René Lévesque avait renchéri avec sa loi 101, leurs élites ont tourné leur regard vers Ottawa. Dans les officines bytowniennes, on ne sait que faire. Dans le passé, au nom de l'autonomie provinciale, le Fédéral n'a jamais trop réagi quand, l'une après l'autre, les provinces anglaises bannissaient l'enseignement du français dans leurs écoles. Comment agir ici, sans s'aliéner les Canadiens français du Québec et d'ailleurs?

Le livre de Bastien aurait pu s'appeler *La bataille de Montréal* tant le désir de Trudeau d'avoir sa charte était d'abord de permettre aux Anglo-Montréalais d'assimiler les Néo-Québécois à leur guise. Ajoutée à la Loi des langues officielles (LLO), la charte a fait la fortune des avocats québécois spécialisés en droits des minorités. Avec les années, charte et LLO ont toutes travaillé à charcuter radicalement la loi 101 alors qu'à l'extérieur du Québec, l'assimilation à l'anglais des jeunes francophones était galopante. Bye Bye, le Canada à deux de Laurendeau.

L'hiver Trudeau perdure après son départ

Il perdure surtout en 1990. Cette année-là, il n'a fallu que l'audace d'un Bourassa utilisant la clause dérogatoire pour court-circuiter une décision de la Cour Suprême concernant l'affichage commercial pour que la communauté anglo-montréalaise – avec l'appui de Trudeau – se mobilise. Et réussisse à faire achopper Meech. Quel scandale que de voir le Québec utiliser la clause dérogatoire! On aurait dû savoir que cette clause n'a été inscrite dans la Constitution qu'à la demande de « gens raisonnables», les Anglos des Prairies.

L'hiver Trudeau perdure quand on s'est servi de la planche à naturaliser en masse les immigrants pour gagner le référendum de 1995. Sans parler de notre loi sur les consultations populaires qu'on a allègrement bafouée.

Le Laurendeau de 2013 serait pour un Québec libre

Celui de 1963 idéalisait un utopique Canada à deux. Que penserait-il maintenant de ce nouveau Canada où aucun parti dit « national » n'a plus besoin du Québec pour accéder au pouvoir?

Pourrait-il rester insensible devant le fiston Trudeau qui déshonore un autre cinquantième anniversaire, celui du célèbre discours de Martin Luther King devant la statue de Lincoln à Washington ?

Mettre sur le même pied les éventuels effets d'une charte québécoise des valeurs avec ce que les Noirs ont subi aux États-Unis! Même mépris que le paternel pour nos institutions parlementaires! Même mépris pour le peuple du Québec en général.

On est en droit de penser que le Printemps érable n'a été que le prélude d'un grand dégel au Québec.

•••

La SSJB poursuit son devoir de mémoire

par Agathe Boyer



Au centre, le lieutenant-colonel Luc Saint-Jean et sa fille sont entourés de militaires en service, et de militaires à la retraite. (Photo : Mathieu Breton)

Le 11 novembre, le jour du Souvenir commémore le sacrifice des Canadiens ayant servi leur pays en temps de guerre, dont environ 60 000 ont péri au combat. Une date symbolique qui représente la fin de la Première Guerre mondiale, alors que la convention d'armistice a été signée par l'Allemagne et les forces alliées à Paris, le lundi 11novembre 1918. Un cessez-le-feu est entré en vigueur à 11 heures, le jour même. Pour l'occasion, de nombreuses cérémonies sont organisées un peu partout au pays. Selon la tradition, la population est invitée à faire une pause pour observer deux minutes de silence, à 11 heures, le 11e jour du 11e mois. Parce qu'on ne peut pas oublier…

Pour ce faire, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ne manque pas à son devoir de mémoire en organisant une cérémonie commémorative au cimetière Notre-Dame-des-Neiges pour rendre hommage aux Québécois et aux Québécoises ayant participé aux grands conflits mondiaux et à des missions de paix. Cette année, la cérémonie marque le 60e anniversaire de l'armistice de la guerre de Corée et le 50e anniversaire des relations diplomatiques entre le Canada et la Corée du Sud. Elle rend hommage aux 26 000 Canadiens et Canadiennes qui sont venus en aide aux citoyens de la Corée du Sud pendant la guerre de Corée et plus particulièrement aux 516 d'entre eux qui ont donné leur vie au service de leur pays pour défendre les valeurs de paix et de liberté dans la péninsule coréenne.

Le Royal 22e Régiment : 100 ans au combat en français

Le Royal 22e Régiment est le seul régiment francophone d'infanterie régulier de l'armée canadienne. Né dans la foulée de la Première Guerre mondiale, le Royal 22e Régiment soufflera sous peu ses 100 chandelles. La création a été autorisée par le gouvernement en octobre 1914, en réponse aux pressions de l'élite politique et civile québécoise de l'époque. Depuis ce temps, ce régiment n'a cessé d'élargir ses rangs, d'être de toutes les campagnes et de récolter des honneurs. La création de ce bataillon permettant pour la première fois aux francophones de servir leur pays à l'étranger dans leur langue au même titre que les anglophones, marque le début d'un temps nouveau au sein de l'armée et de la société. Trois Québécois du 22e font partie du club sélect des lauréats de la Croix de Victoria, la plus haute décoration de bravoure et de dévouement extrême à son devoir en présence de l'ennemi. Le premier est le caporal **Joseph-Thomas Kaeble**. Seul survivant de sa compagnie, il enraie une attaque à Mercatel et Neuville-Vitasse, en France. Il décède des suites de ses blessures le 9 juin 1918. Le second est le lieutenant **Jean Brillant**, à qui on a donné le nom d'une rue et d'un parc angle Decelles, près des nouveaux pavillons de l'Université de Montréal. Il dirige l'attaque de sa compagnie lors de la bataille d'Amiens, en France. Il mène des assauts avec ses hommes et effectue des actes individuels importants contre l'ennemi. Atteint par des éclats d'obus, il meurt le 10 août 1918. Le troisième est le brigadier-général **Paul Triquet**. Sa compagnie assaille un point fortifié de Casa Berardi en Sicile le 14 décembre 1943. Triquet, alors capitaine, isolé du Régiment, avec 15 hommes et trois chars, repousse plusieurs contre-attaques avant l'arrivée des renforts.

Le brigadier-général, Richard Giguère, vante le côté « très débrouillard » des membres du Royal 22e Régiment et leur fierté à l'égard de l'histoire du régiment dont la devise est « Je me souviens. » Serge Bernier, ancien directeur d'histoire et du patrimoine fait remarquer que, dès le départ, les membres du bataillon étaient sensibilisés au fait qu'ils devaient défendre à l'étranger l'honneur de tous les Canadiens français.

Mais revenons à la cérémonie organisée par la SSJB au cimetière Notre-Dame-Des-Neiges. Plusieurs personnalités étaient présentes, dont Mme Diane De Courcy, ministre de l'Immigration et des communautés culturelles et ministre responsable de la Charte de la langue française; M. Daniel Breton, adjoint parlementaire à la première ministre, président de la séance, député de Sainte-Marie-Saint-Jacques; M. Pierre Arcand, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie du savoir, d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, député de Mont-Royal; M. Daniel Paillé, chef du Bloc Québécois; le lieutenant-colonel Luc Saint-Jean, représentant les Fusiliers Mont-Royal; le Major Général Terrence Liston, représentant le Royal 22e Régiment et M. Maurice Rivet, président de l'Association des Anciens Sergents des Fusiliers Mont-Royal.

Des représentants des corps consulaires étaient également présents : M. Matthew C. Hurley, consul général par intérim des États-Unis; M. Bruno Clerc, consul général de France à Montréal ; M. Bart Coessens, vice-consul général de Belgique; M. Thanos Kafopoulos, consul général de la Grèce; M. Andrzej Szydlo, consul général de Pologne; M. Alexay Isakov, consul général de Russie; M. Kurdy Larèche, vice-consul et M. Pean Antoine, représentant du consulat d'Haïti et Maître Robert Harvey, représentant du consul général des Pays-Bas. Étaient également présents, le Grand chef Robert Bertrand, président de l'Alliance autochtone du Québec et madame Suzanne Moisan, chef de la Communauté autochtone de Sherbrooke. Récipiendaires honorés de la médaille de l'Assemblée nationale.

Le major-général **Alain Forand** s'enrôle dans l'Armée canadienne en 1967 comme officier d'infanterie au sein du Royal 22e Régiment. Depuis, il a servi dans tous les bataillons du régiment, au Canada et en Allemagne, ainsi qu'au régiment aéroporté du Canada. En 2012, le Major-général reçoit sa troisième barrette de la décoration des Forces canadiennes pour ses 42 années de service ainsi que la médaille du jubilé de diamant de la Reine. En son absence, le major-général Terrance Liston recevra pour lui la médaille de l'Assemblée nationale des mains de Mme De Courcy.

Le major **Fernand Laverdure**, né en 1916, compte parmi les plus anciens vétérans du Royal 22e Régiment. S'étant porté volontaire en 1942, il rejoint son frère cadet Raymond avec lequel il servira en Angleterre, en qualité d'officier de logistique, en 1944-1945. Après la 2e guerre, il a été actif dans la milice au sein du 4e bataillon du 22e (ex. Régiment de Châteauguay) de 1948 à 1964. Son fils Claude recevra la médaille des mains de Mme De Courcy.

Le caporal **Léo Major** s'enrôle à l'âge de 19 ans en 1940. Il participe à la capture de la Juno Beach en Normandie. Quelques jours plus tard, lors de la rencontre d'une patrouille SS, il tue 4 soldats, mais l'un d'eux réussit à lancer une grenade au phosphore, ce qui lui fera perdre l'usage de son oeil gauche. Le médecin qui le soigne lui déclare : *Mon ami, la guerre est finie pour vous. Vous allez retourner en Angleterre,* ce à quoi Major répond : *Pas du tout! Désolé, mais j'ai une guerre à finir.* Il refuse d'être évacué. Il participera ainsi et de façon héroïque à de nombreuses batailles dont celle de L'Escaut dans le sud de la Hollande. Il capture alors 93 soldats allemands à lui seul. Il décède à Longueuil en 2008. C'est son fils Denis qui reçoit en son nom la médaille de l'Assemblée nationale.

Le sergent **Rosaire Gagnon** s'est joint à l'armée dans la citadelle de Québec en 1940. Au Débarquement de Normandie, le 6 juin 1944, il fut choisi par le lieutenant Maurice Cardinal pour faire partie de l'unité de reconnaissance qui précéda le régiment sur les plages Bernières-sur-mer. Il fut tué le 13 juin 1944 alors qu'il commandait une patrouille, après de durs combats pour la libération de Rots, près de Caen. Son frère, Clément Gagnon, qui reçoit la médaille en son nom, s'était enrôlé en 1940 pour le débarquement en Normandie.

Le lieutenant d'aviation **Mario Du Mesnil** s'est engagé volontairement dans le R.C.A.F. à l'âge de 20 ans. Il a fait son entraînement comme mitrailleur aérien. Il a participé à 33 missions de bombardement au-dessus de l'Allemagne et des territoires occupés. Il a été promu Officier-pilote puis Lieutenant d'aviation. M. Pierre Arcand, remet la médaille à M. Paul Du Mesnil.

M. **Roger Moisan**, membre du Royal 22e Régiment était parmi les casques bleus des Nations Unies. L'avion dans laquelle il prenait place en 1960 fut abattu dès son arrivée au Congo et tous ses compagnons furent tués. Il fut forcé de regarder les têtes décapitées de ses compagnons d'infortune. Il fut libéré par une escouade de la Force Aérienne et ramené au Canada. M. Daniel Breton a remis la médaille à sa fille Susanne Moisan, chef de la Communauté autochtone de Sherbrooke.

Nous avons ensuite procédé au dépôt des tributs floraux au pied du cénotaphe. Après quoi, tous ont été invités à se restaurer au salon funéraire Côte-des-Neiges où un repas copieux les attendait.

Nous remercions l'Assemblée nationale pour sa précieuse collaboration, de même que la direction du cimetière Notre-Dame-des-Neiges pour nous avoir accueillis. Nous remercions également M. Mario Beaulieu pour avoir agi comme maître de cérémonie, avec élégance et dignité. Nos hommages à Mme Alexis Anderson pour ses airs de trompettes empreints de solennité. Tous nos remerciements aux militaires des Fusiliers Mont-Royal qui nous ont prêté main forte et qui ont fait de cette cérémonie un beau succès.

Au dire des participants, ce fut la plus belle cérémonie à laquelle nous avons eu l'occasion de participer depuis plusieurs années. Ceci, nous le devons à M. Claude Boisvert, responsable du projet, qui a mené les opérations de main de maître. Bravo et merci! À l'an prochain!

Le devoir de mémoire n'a de sens que s'il est largement partagé. •••

Membres du Comité du jour du Souvenir :
Claude Boisvert, Agathe Boyer, Antoine Bilodeau, Marguerite Céra Sigouin, Jules Gagné, Jean Jolicoeur, Aude De Latrémoille, Benoît Parent.

Source : *Le Journal de Montréal*, dimanche 29 septembre 2013.



Diane de Courcy et Daniel Breton, représentants du gouvernement du Québec, devant le cénotaphe fleuri. (Photo : Mathieu Breton)

UNI·E·S CONTRE LA FRANCOPHOBIE

Au Québec, dans tous les milieux, on condamne de plus en plus haut et fort la misogynie, l'homophobie, l'intimidation, l'islamophobie et les préjugés contre les Autochtones. Une autre forme de discrimination, la francophobie, tend à réapparaître. Aujourd'hui, nous unissons nos voix pour la dénoncer!

La période post-référendaire sur la question linguistique a été qualifiée par certains de « paix linguistique ». Ce fut aussi l'époque du mouvement « partitionniste » et du « Québec bashing » que des sociologues ont reconnu comme des dérapages racistes à l'égard du Québec. On a tenté de réprimer toute réaction aux affaiblissements de la Charte de la langue française et au déclin du français au Québec et au Canada en les qualifiant pour les minimiser de « vieilles chicanes stériles ».

Le fait de défendre la langue et la culture françaises a été taxé de fermeture d'esprit, de repli culturel et de passéisme. Pourtant, avoir une langue et une culture commune est un facteur d'inclusion de tous les citoyens à une société d'accueil. Il existe des lois linguistiques partout dans le monde, soit dans quelque 190 États et 110 pays, dont le Canada et les États-Unis. Pourquoi le Québec ferait-il exception à la règle?

En somme, les indépendantistes, les francophones, les francophiles, le Québec français au grand complet sont qualifiés d'intolérants, sinon de racistes, dans plusieurs médias anglophones au Québec et au Canada, y compris dans certains médias francophones.

Plusieurs de ces médias auraient peut-être un certain examen de conscience à faire. Nous ne saurons probablement jamais s'il y a eu un lien de causalité entre l'attentat et le meurtre perpétré le soir de l'élection du Parti québécois le 4 septembre 2012 et la campagne francophobe véhiculée dans certains médias, mais, chose certaine, nous pouvons affirmer qu'elle n'a pas contribué et ne contribue toujours pas à faire baisser la tension. Aujourd'hui, nous condamnons l'agression du 4 septembre et les propos qui auraient pu encourager le présumé auteur à agir!

Ce n'est pas d'hier qu'au Canada anglais on tente d'intimider et de culpabiliser les promoteurs et les défenseurs de la langue française. L'opposition à des services en français pour les communautés francophones et acadiennes y est souvent exprimée avec acrimonie.

Ces allégations contre l'aménagement linguistique québécois sont éminemment discriminatoires, car une même politique est jugée différemment selon qu'elle s'applique au Québec ou au Canada anglais. L'accès à tous les services en anglais pour toute la population en tout temps et partout au Québec serait un droit fondamental, alors que dans le reste du Canada, on passe sous silence l'absence généralisée des services en français aux francophones. Voilà un bel exemple des deux poids, deux mesures. Et on omet de rappeler qu'à partir des débuts du régime britannique jusqu'aux années 1960, des provinces canadiennes sont devenues majoritairement anglophones en ayant recours à des lois prohibant l'usage du français aux francophones dans les écoles et dans les institutions publiques. Plus de 75 % des francophones hors Québec ont été anglicisés par ces mesures assimilationnistes.

Depuis quelques années, malgré ce discours dénigrant, plusieurs personnalités sont sorties publiquement pour s'opposer aux reculs du français et de l'aménagement linguistique. Voyant les défenseurs de la langue française se mobiliser, le vrai visage de la francophobie se dévoile peu à peu. Depuis que le Parti québécois parle de bonifier la Charte de la langue française, la diabolisation des francophones va jusqu'à associer au nazisme les groupes pacifiques de défense et de promotion du français. Les injures ont atteint une rare et inquiétante intensité dans le cadre du débat sur la laïcité au Québec.

Ces étiquettes accolées aux francophones entretiennent des préjugés de façon durable. Ces accusations abusives créent la division en suscitant la peur et la méfiance chez les nouveaux arrivants et les anglophones, les aliénant de la société québécoise ou canadienne-française. Elles tendent à délégitimer le français comme langue commune et d'intégration, et le droit du peuple québécois à l'autodétermination.

Nous n'affirmons pas qu'il y ait plus ou moins de racisme ou d'intolérance au Québec qu'ailleurs. Aujourd'hui, nous unissons nos voix pour dire que nous n'accepterons plus de nous faire intimider en nous laissant qualifier collectivement de racistes! Nous considérons que le dénigrement généralisé n'est acceptable envers aucun groupe d'appartenance ou de communauté culturelle.

Aujourd'hui, nous invitons les citoyennes et les citoyens du Québec, du Canada et de partout à se lever pour rejeter le discours d'intimidation et de mépris et clamer bien haut qu'un débat démocratique doit se fonder sur le respect et la dignité.

Une initiative de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal, cosignée par de nombreuses personnalités

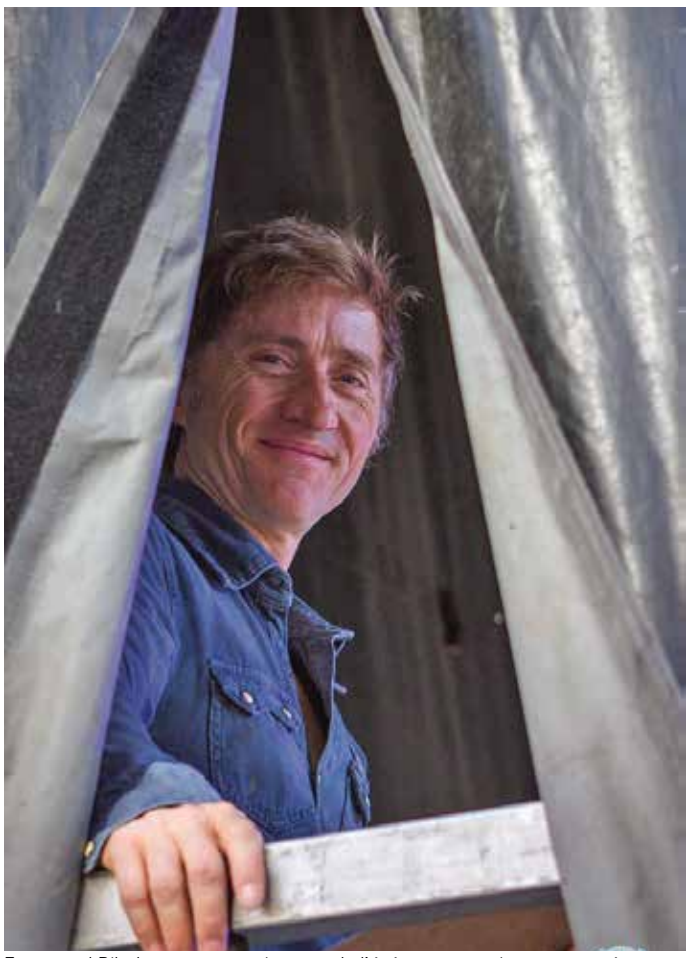
1. Bernard Landry, 28e premier ministre du Québec
2. Mario Beaulieu, auteur de la déclaration « Uni-e-s contre la francophobie », président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et du Mouvement Québec français
3. Julie Snyder, animatrice et productrice, fondatrice de Productions J
4. Fred Pellerin, conteur et auteur-compositeur-interprète
5. Guylaine Tremblay, comédienne, membre fondateur du Groupement Forestier du théâtre
6. Pierre Curzi, comédien
7. Luck Mervil, activiste humanitaire, auteur-compositeur-interprète, acteur et animateur, fondateur de l'organisme Vilaj vilaj
8. Sophie Stanké, comédienne, animatrice de radio, fondatrice des Productions Les Bonheurs de Sophie
9. Lucie Laurier, actrice
10. Joëlle Morin, activiste féministe et comédienne
11. Marie Eykel, comédienne
12. Yann Perreau, auteur-compositeur-interprète et metteur en scène
13. Paul Piché, auteur-compositeur-interprète
14. Emmanuel Bilodeau, acteur
15. Chafiik, compositeur, rappeur, musicien, membre du groupe Loco Locass
16. Claude Meunier, acteur, dramaturge, humoriste, réalisateur
17. Ghislain Taschereau, comédien, humoriste, réalisateur, auteur
18. Chantal Renaud, chanteuse, scénariste et actrice
19. Marie Tifo, actrice
20. Normand Lester, journaliste d'enquête, chroniqueur régulier, Corus Nouvelles
21. Martine Desjardins, citoyenne engagée à l'organisme 1, 2, 3, GO! Saint-Michel, ancienne présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)
22. Gérard Poirier, comédien et metteur en scène
23. Mara Tremblay, auteure-compositrice-interprète
24. Yves Michaud, journaliste, président fondateur du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC)
25. Valérie Gagné, comédienne
26. Claude Béland, avocat, gestionnaire, ancien président du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC), ancien président du Mouvement Desjardins
27. Jacques Proulx, syndicaliste agricole, ancien président général de l'Union des producteurs agricoles (UPA)
28. Louise Chabot, infirmière et présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
29. Rémy Trudel, professeur, École nationale d'administration publique (ENAP)
30. Louise Vandelac, professeure, Institut des sciences de l'environnement, Département de sociologie, UQÀM
31. Maxime Laporte, étudiant à la maîtrise en science politique, coordonnateur du réseau Cap sur l'indépendance
32. Gilbert Paquette, ancien ministre de la Science et de la Technologie, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en ingénierie cognitive du télé-apprentissage, UQÀM
33. Michèle Sirois, anthropologue et auteure
34. Matthias Rioux, ancien ministre du Travail, comité de vigie, cofondateur du Mouvement Québec-français (MQF), enseignant, journaliste et animateur de radio
35. André Belisle, président, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)
36. Daniel Turp, juriste et professeur, Faculté de droit, Université de Montréal (UdeM), ancien député du Bloc québécois (BQ) et du Parti québécois (PQ)
37. Guy Rocher, professeur, Département de sociologie, chercheur, Centre de recherche en droit public, UdeM
38. Evelyne Rompré, féministe et comédienne
39. Louis Gill, professeur retraité, Département d'économie, UQÀM
40. Geneviève Rochette, comédienne
41. Pierre Chagnon, comédien
42. Catherine Dorion, auteure, comédienne, militante politique
43. Nicolas Pellerin, musicien, chanteur
44. Djemila Benhabib, féministe et militante politique, écrivaine et journaliste
45. Robert Sirois, joueur retraité de la Ligue nationale de hockey (LNH), auteur
46. Louise Mailloux, féministe, professeure de philosophie, Cégep du Vieux Montréal
47. Stéphanie Crête-Blais, comédienne
48. Yves Beauchemin, écrivain
49. Denise Béguelin (Suisse), militante jurassienne, Fondation Roland Léchot-Légobbé
50. Raymond Cyr, représentant du Mouvement Métis Est-Ouest, de la Communauté métisse de l'Estrie et membre de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba
51. Hélène Pelletier Baillargeon, journaliste et biographe, membre de l'Ordre des francophones d'Amérique
52. Claude Hagège, (France), linguiste et professeur, Collège de France
53. Karim Akouche, poète, romancier, dramaturge
54. Gilles Proulx, animateur du Journal du midi durant 24 ans (CJMS, CKAC, et 98,5 FM)
55. Albert Salon (France), ancien ambassadeur de la France, animateur de réseaux français et internationaux de francophonie
56. Jean Jolicoeur, homme d'affaires d'origine autochtone et chef amérindien
57. Pierre-André Comte (Suisse), maire de Vellerat, secrétaire général de la Conférence des peuples de langue française
58. Tania Longpré, auteure, enseignante en francisation des immigrants, citoyenne engagée
59. Philippe Kaminski (France), président du Comité scientifique de l'Association pour le développement de la documentation en économie sociale (ADESS)
60. Caroline Desbiens, entrepreneur touristique, productrice et auteure-compositrice-interprète
61. Jean-Marie Nadeau, ex-président de la Société des Acadiens du Nouveau Brunswick (SANB), membre de l'Ordre des francophones d'Amérique et de l'Ordre national du Mérite de France
62. Jean-François Sylvestre, président de la région Montréal-Laval, Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ)
63. Marie-Claire Baigner, première vice-présidente de la région Montréal-Laval, Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ)
64. Yves St-Denis, ancien président de l'Association canadienne-française de l'Ontario (AFCO)
65. Micheline Lachance, historienne, écrivaine, rédactrice en chef
66. David Le Gallant, auteur
67. Tassadit Ould-Hamouda, poétesse, présidente de l'Association Tafsut
68. Paul Gutman, traducteur et militant franco-américain
69. Jessica Vigneault, auteure-compositrice-interprète
70. Jacques Baillargeon, médecin gastro-entérologue et professeur agrégé retraité, Faculté de médecine, UdM, Hôpital Notre-Dame, CHUM
71. Farida Zerar, enseignante, membre du groupe Cœur de Montréal
72. Denis Trudel, comédien, cofondateur du groupe Les Zapartistes
73. Régis Ravat, président, Association Francophonie Avenir (A.FR.AV)
74. Jean-Claude Germain, dramaturge, journaliste, parolier et historien, ancien directeur artistique du Théâtre d'Aujourd'hui
75. Rachid Bandou, membre fondateur, Association Amitié Québec-Kabylie
76. Catherine Fournier, blogueuse, étudiante et présidente du Mouvement des étudiants souverainistes de l'UdeM
77. Pierre-André Julien, économiste et professeur à l'UQTR, collaborateur à l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)
78. Monsieur Jean Wilkins, pédiatre, professeur et fondateur de la section de médecine de l'adolescence au CHU Sainte-Justine, Faculté de médecine, UdeM
79. Maurice Leduc, psychiatre-psychanalyste retraité, ancien président de la Société psychanalytique de Montréal et ancien directeur de l'Institut psychanalytique de Montréal
80. Jean Dorion, sociologue, essayiste, ancien député du Bloc Québécois, ancien président de la SSJB de Montréal, ancien délégué général du Québec à Tokyo
81. Sol Zanetti, chef du parti Option nationale, professeur de cégep
82. Sophie Paradis, comédienne-chanteuse
83. Raymond Legault, comédien, ancien président de l'Union des artistes (UDA)
84. Ercilia Palacio-Quintin, professeure, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
85. Serge Cantin, professeur, Département de Philosophie et des Arts, chercheur au Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ-UQTR)
86. Nadine Vincent, chargée de cours, Département des lettres et communications, Université de Sherbrooke (UdeS)
87. Pierre Demers, cinéaste, journaliste culturel, enseignant, Cégep de Jonquière
88. Sylvie Ménard, chargée de cours, Département d'histoire, Université du Québec à Montréal (UQÀM)
89. Robin Philpot, journaliste, essayiste, animateur de radio
90. Huguette Brun, artiste, formatrice, restauratrice d'œuvres d'art, auteure et conférencière
91. Charles Castonguay, retraité, Département de mathématiques et de statistique, Université d'Ottawa
92. Jean-Paul Perreault, président du Mouvement Impératif français et membre de l'Ordre des francophones d'Amérique
93. Stéphane Kelley, sociologue, professeur et auteur, ancien membre du comité de rédaction de la revue *Possibles*
94. Umberto Di Genova, ancien Président du Conseil consultatif des communautés culturelles du ministère de l'Immigration du Québec, et du Conseil des classes ethniques du Québec au ministère de l'Immigration
95. Lyne Cadieux, chanteuse
96. Alexandre Bélliard, auteur-compositeur-interprète, producteur et éditeur
97. Lise Baroni, théologienne spécialisée en théologie pratique et en travail social, professeure retraitée de la faculté de Théologie et de sciences des religions, UdeM
98. Evelyne Beaudin, étudiante; membre du conseil d'administration de la Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale (PEPINES)
99. Marcel Brouillard, journaliste, écrivain, imprésario, chroniqueur et conférencier
100. Duncan Robertson, ancien attaché politique ontarien, Nouveau parti démocratique du Canada (NPD), militant
101. Gilles Laporte, historien, enseignant au Cégep du Vieux-Montréal et chargé de cours à l'UQÀM et président du Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ)
102. Daniel Clapin-Pépin, professeur, écologiste, École des sciences de la gestion, UQÀM
103. Mourad Itim, membre actif au sein de la communauté kabyle et membre de l'association Amitié Québec-Kabylie
104. Jean-Luc Dion, professeur et fondateur du Laboratoire d'ultrasonique et capteurs, UQTR, vice-président de la compagnie trifluvienne Sonertec
105. Madame Gabrielle Dufour-Turcotte, présidente fondatrice du Centre étudiant de recherche et d'action nationale (CÉRAN)
106. Michel Moisan, professeur, Groupe de physique des plasmas, Département de physique, UdeM
107. Yves Vaillancourt, professeur, École de travail social, UQÀM
108. Myriam D'Arcy, Responsable de l'animation politique, MNQ
109. Florent Michelot, ancien directeur de cabinet adjoint de Conseil général en France, animateur de radio
110. Marcelle Viger, retraitée et bénévole en fiscalité pour personnes âgées
111. Nicole Hébert, féministe, auteure
112. Clément Trudel, journaliste de longue date au *Devoir*
113. Michel Dansereau, médecin psychanalyste retraité
114. Jules Bélanger, historien et éducateur, doctorat en Littérature de l'Université de Rennes, doctorat honorifique de l'Université Laval, doctorat honorifique de l'Université du Québec à Rimouski
115. Pierre Biron, médecin-chercheur-auteur et professeur honoraire, Faculté de médecine, Université de Montréal
116. Guillaume Rousseau, avocat et professeur, Faculté de droit, Université de Sherbrooke
117. Gérald Paquin, chargé de cours en physique, École de technologie supérieure
118. Jean Sébastien Lozeau, réalisateur, lauréat du Rose d'Or
119. Jocelyn Jalette, scénariste, auteur, illustrateur
120. Pierre Dubuc, journaliste, fondateur, directeur et rédacteur en chef de *L'Aut' journal*, directeur de *L'apostrophe*, cofondateur et ancien directeur de la Chaire d'études socio-économiques, UQÀM
121. François Gauthier, président du Forum francophone international-Québec (FFI-Québec)
122. Pierre Paquette, professeur au Collège Maisonneuve et ancien député du Bloc québécois
123. Monsieur Benoît Roy, président, Rassemblement pour un pays souverain (RPS)
124. François Talbot, président du MQF – Capitale nationale
125. Thomas Deshaies, Mouvement progressiste pour l'indépendance du Québec
126. Paul Cairoli, président du Mouvement Québec français – Nunavik
127. Paolo Zambito, Administrateur de propriétés chez Bentall Kennedy
128. Gérald Larose, École de travail social, UQÀM

ENTÊTÉS D'AVENIR

Nous appelons le peuple québécois à écrire son avenir



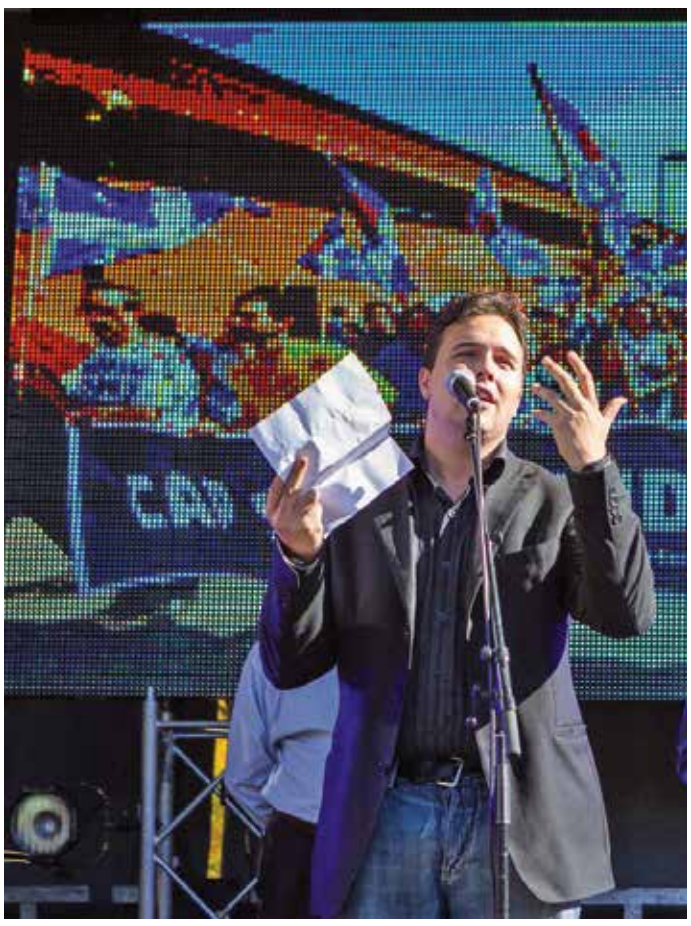
Denis Trudel, porte-parole du Mouvement Montréal français. (Photo : M. Breton)



Emmanuel Bilodeau, acteur, animateur de l'événement et citoyen engagé. (Photo : M. Breton)



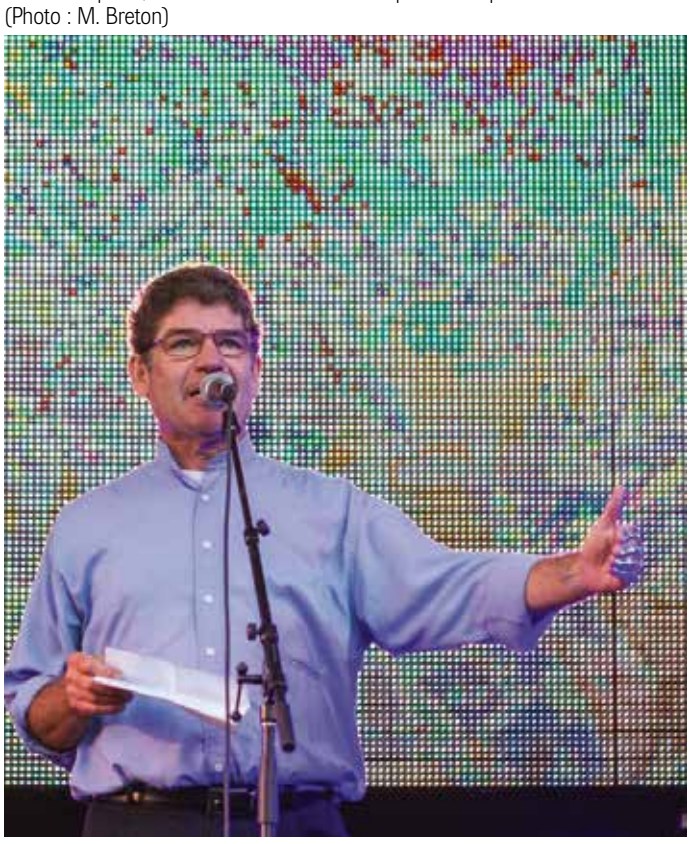
Paul Piché, auteur-compositeur-interprète et membre du CA du Conseil de la souveraineté du Québec. (Photo : M. Breton)



Maxime Laporte, coordonnateur du réseau Cap sur l'indépendance. (Photo : M. Breton)



Jessica Vigneault et Julie Massicotte, musiciennes. (Photo : Mathieu Breton)



Pierre Paquette, économiste et ancien député du Bloc québécois. (Photo : M. Breton)



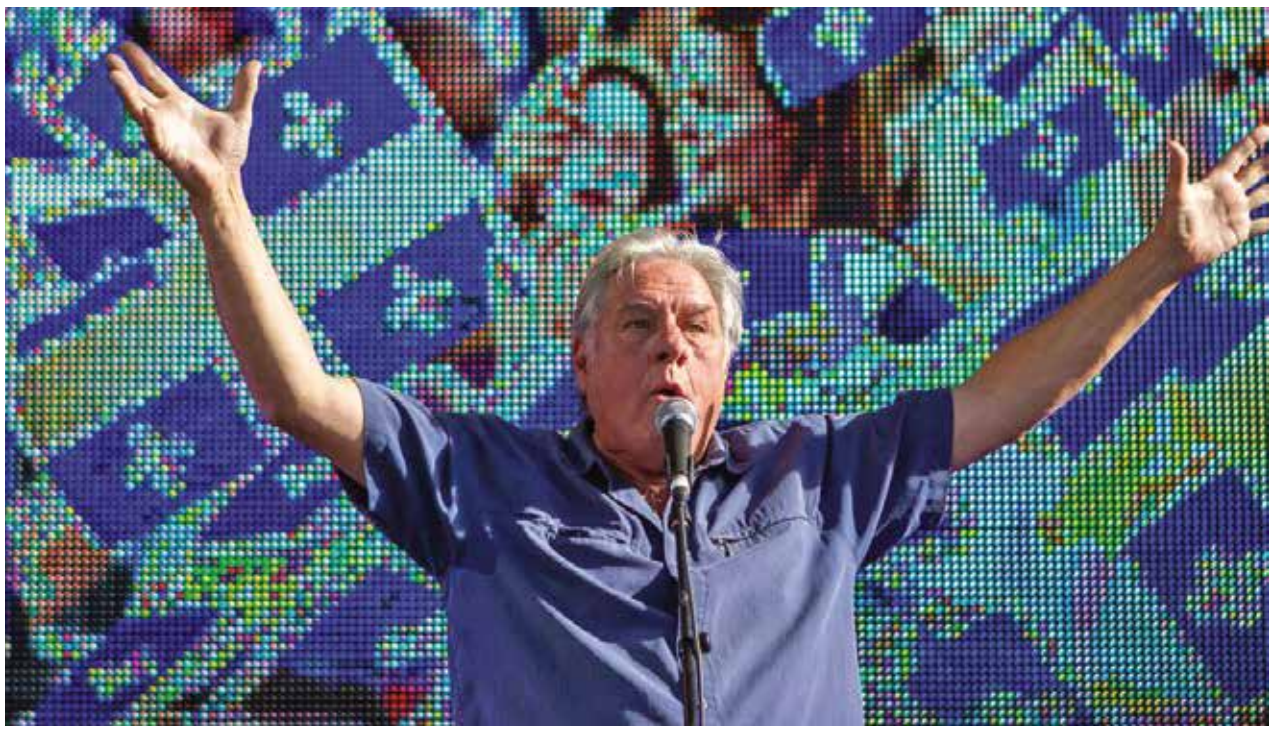
Zahia, chanteuse kabyle. (Photo : Mathieu Breton)



Laurence Beauchemin et Hélène Forest, Action féministe pour l'indépendance. (Photo : Mathieu Breton)



Émilie Auclair, musicienne. (Photo : Mathieu Breton)



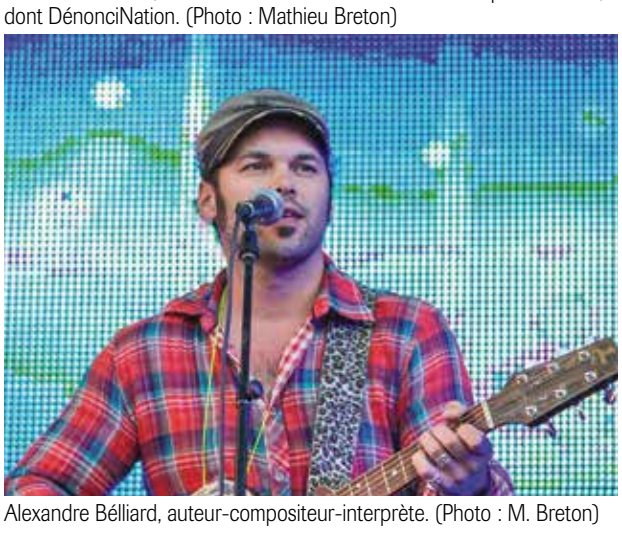
Pierre Curzi, acteur et président du Nouveau Mouvement pour le Québec (NMQ) (Photo : Mathieu Breton)



Coralie LaPerrière, militante dans divers mouvements indépendantistes, dont DénonciNation. (Photo : Mathieu Breton)



Mario Beaulieu, président de la SSJB et, à l'arrière-plan, Gilbert Paquette, président du Conseil de la souveraineté du Québec. (Photo : M. Breton)



Alexandre Bélliard, auteur-compositeur-interprète. (Photo : M. Breton)



Les souverainistes ont été nombreux à répondre à l'invitation du Réseau Cap sur l'indépendance. (Photo : Mathieu Breton)



Maxime Lavallée-Lang, militant et auteur-compositeur-interprète. (Photo : Mathieu Breton)

Le gouvernement Harper cherche à rendre inopérante la loi 99

Les Québécois doivent demeurer maîtres chez eux !

par Maxime Laporte



Fondé sur la légitimité d'un vote de 0 % plus zéro, le Canada ne peut juger de notre 50 %-plus-un. Et encore moins de l'exercice par le peuple québécois de ses droits et pouvoirs fondamentaux.

Le réseau Cap sur l'indépendance (RCI) qualifie de « grave » et d'« absolument inacceptable et antidémocratique » la volonté du Canada de rendre inopérante la loi 99 concernant *l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du Peuple québécois et de l'État du Québec*, adoptée en 2000 par l'Assemblée nationale.

Cela ne sera pas sans conséquence. Par son action judiciaire, le Canada va jusqu'à nier notre statut de peuple et notre droit inaliénable à l'autodétermination, éléments essentiels qui se trouvent cristallisés dans la loi 99.



Stephen Harper

Concernant le 50 %-plus-un, il faut rappeler que les adversaires de la démocratie québécoise s'appuient sur une constitution à laquelle le Québec n'a jamais adhéré. Cette constitution, y compris toutes les précédentes régissant l'État canadien, n'a d'ailleurs jamais été ratifiée par aucun plébiscite ou référendum. Outre que Harper a obtenu seulement 16,5 % du vote québécois lors des dernières élections fédérales, la constitution canadienne s'appuie sur la légitimité d'un vote de 0 % plus 0 % pour invalider le principe québécois du 50 %-plus-un, auquel adhèrent tous les partis à l'Assemblée nationale. Le 23 octobre dernier, ces derniers ont adopté d'ailleurs une motion unanime pour dénoncer le geste du fédéral. Ajoutons qu'Ottawa se fait juge et partie dans la présente affaire puisqu'il a nommé tous les juges qui en décideront.

La loi 99, parapluie contre l'inique loi sur la clarté de Stéphane Dion, est une loi québécoise de portée constitutionnelle qui opère dans un champ où le juridique ne peut légitimement intervenir. Cette loi est le creuset qui définit en fait et en droit le statut politique du Québec. Elle a le pouvoir de sanctuariser toutes les lois québécoises que l'Assemblée nationale du Québec pourrait décréter d'ordre constitutionnel. Suivant les normes de droit naturel et de droit international public, elle pose le principe du droit à l'autodétermination et affirme la souveraineté actuelle du peuple québécois sur son territoire et dans les juridictions qui sont les siennes, dans le respect des droits reconnus aux Autochtones. En conséquence, cette loi



Stéphane Dion

ne peut être altérée par aucun jugement basé sur la Constitution canadienne.

Le peuple québécois est maître chez lui, que le Canada le veuille ou non, et peu importe le résultat de l'action judiciaire de Harper et de ses amis québécophobes issus du *Equality Party*. Nous croyons que de plus en plus de Québécois réalisent que la question nationale constitue un enjeu concret et important qu'il faut régler au plus vite, parce que c'est là une question de fierté, de dignité, mais aussi une question d'intérêt social, environnemental, économique et politique.

Les Québécois ont soif de liberté et rejettent l'autoritarisme constitutionnel canadien, qui se dévoile au grand jour dans sa mouture conservatrice, mais qui ne date pas d'hier. Je rappelle que les Pères fondateurs du Canada, monarchistes et admirateurs de l'Empire anglais, se déclaraient explicitement contre la démocratie! Vivement une république libre et démocratique du Québec, constituée non par la force, comme le Canada, mais légalement et légitimement, par et pour le peuple du Québec. •••

LES ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SSJB

Pierre et Louis Beaubien

Présidents de père en fils

par Jean-Pierre Durand



Pierre Beaubien



Louis Beaubien

« La vie d'un homme, la connaissez-vous ? » Cette chanson que l'on entonnait à l'unisson dans les soirées canadiennes d'antan, elle m'est venue à l'esprit en pensant aux deux présidents de la SSJB de cette petite chronique. En effet, on se rend souvent compte que la vie d'un homme dans son quotidien – et c'est aussi vrai d'une femme – demeure souvent méconnue. Bien sûr, on se rappellera peut-être de leurs réalisations, de leur époque, de leur conjoint et de leur progéniture, si d'aventure ils en ont eus, mais plus souvent qu'autrement nous saurons peu de choses à leur sujet, peu de choses de leur vie privée. C'est que, dans le passé, on n'avait pas toute la panoplie des moyens techniques d'aujourd'hui pour se rappeler à la mémoire des générations futures. Les photos étaient rares, les médias comme la radio et la télé inexistants, bref, tout cela ne laissait que bien peu de traces. Certains ont laissé de la correspondance que l'on peut parfois éplucher, d'autres ont écrit des livres, tenu un journal, mais ce n'est pas le lot de tous, seulement des plus connus, des célébrités les plus notoires. Et encore fallait-il que l'on conserve ces précieux souvenirs, que l'on archive ces précieux documents.

En contrepartie, dans cent ans, quelqu'un pourra savoir plein de choses sur vous, parce que vous aurez laissé des traces partout… notamment sur Facebook. Ainsi, on saura que telle personne a acheté en juin 2013 un grille-pain chez Canadian Tire et qu'il a dû le retourner parce qu'il ne grillait que d'un côté, que telle autre a rompu avec son petit copain un soir d'octobre… on saura plein de détails sur vous, sans doute plus inutiles les uns que les autres. On apprendra peut-être que je n'aimais pas me faire marcher sur les pieds, et que ce fut encore plus vrai quand on m'amputa du pied droit (cette blague – ne m'en tenez pas rigueur – m'est venue au pied levé). Bref, il n'y aura plus de secrets ni sur vous ni sur moi, nous serons aussi transparents les uns que les autres, aussi nus que les « Femen » qui se dévêtent pour une cause ou pour une autre, bref, aussi insignifiants que les concurrents d'*Occupation double*. Ah, sachez que je ne critique pas notre époque, non plus que je ne prône un retour en arrière, ce serait mal me connaître. Mais je me disais cela en pensant à la difficulté, souvent, de trouver des choses édifiantes à raconter sur les présidents de la SSJB dont je vous parle dans chaque numéro, de montrer leur humanité, leur grandeur d'âme, de dévoiler quelques secrets bien gardés (et racontables !), bref, de les rendre plus… vivants ! Mais, que voulez-vous, il y a des hommes (et des femmes) d'époques déjà lointaines, dont il faudra se contenter de quelques bribes d'information, à défaut de détails banals ou, qui sait, croustillants à se mettre sous la dent.

Pierre Beaubien a été en 1859 le douzième président de notre Société. Né le 13 août 1796 à Baie-du-Febvre (dans la région de Trois-Rivières), il était le fils d'un cultivateur. Il fit des études au Séminaire de Nicolet, puis entra au Petit Séminaire de Montréal pour une année de philosophie. Soutenu financièrement par sa famille, qui comptait quelques religieux, il s'embarqua pour la France afin d'y étudier la médecine. Il reçut le titre de docteur en août 1822 après avoir soutenu une thèse sur le rhumatisme articulaire. Au cours des années suivantes, il travailla en France et fit quelques voyages en Allemagne, en Suisse et en Italie. Il revint au Canada à l'automne de 1827 et le Bureau des examinateurs en médecine de Montréal lui décerna en février de l'année suivante la licence l'autorisant à pratiquer sa profession dans la province. Le 11 mai 1829, il convola en justes noces avec Justine Casgrain. La télévision n'étant pas encore inventée et l'offre de loisirs peu diversifiée, onze enfants naquirent de cette union, mais six moururent en bas âge. Quant aux survivants, deux furent ordonnés prêtres, un autre, Louis, devint célèbre dans les milieux politiques, et l'unique fille se fit « bonne sœur ».

Malgré la diversité de ses intérêts, la médecine resta toujours la principale activité de Beaubien. Il aurait été un des premiers à introduire l'usage du stéthoscope au Canada. Il œuvra à l'École de médecine et de chirurgie de Montréal, fut aussi officier de santé pour la ville de Montréal et médecin en chef de la prison de Montréal.

Sous l'Union, Beaubien tâta de la politique active. Il fut député à l'Assemblée législative de la province du Canada en 1843 et 1844, puis fut défait. Il fut à nouveau élu en 1848. Il siégea aux côtés des réformistes et encouragea le développement des moyens de communication. Il se mêla aussi de politique municipale. Le docteur Beaubien était aussi un grand propriétaire foncier et il joua un rôle considérable dans le développement des sociétés bancaires québécoises. Il fut longtemps membre de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB) avant d'en être élu président. Il est décédé à Outremont le 9 janvier 1881.

Son fils Louis, né à Montréal le 27 juillet 1837 – l'année de la révolte des Patriotes – fit des études au Petit Séminaire de Montréal et se consacra au développement des fermes familiales. On dit qu'il aimait la terre et les animaux. Il s'intéresse à l'agriculture, voyage en Europe et écrit dans les journaux. En politique, c'est un ultramontain. En 1867, il est élu député conservateur à l'Assemblée législative du Québec. Il y siège jusqu'en 1886. Il siège en même temps à la Chambre des communes à Ottawa, de 1870 à 1872. Il devient par la suite commissaire de l'agriculture et de la colonisation à Québec. Il marche dans les traces de son père, s'intéresse aux affaires (banque, imprimerie, transport…) et devient en 1882 le 30e président de la SSJB.

Par son mariage en 1864, Louis Beaubien entre dans la famille Aubert de Gaspé et deux de ses fils porteront d'ailleurs le patronyme de Gaspé-Beaubien. Il meurt à Outremont le 19 juillet 1915.

La famille Beaubien sera toujours très liée à la ville d'Outremont. D'ailleurs, l'un des fils de Louis, Joseph Beaubien (1865-1949) régna 40 années à la mairie de cette ville. Dans un article paru dans la revue *Histoire Québec*, on raconte que vers 1930 à Outremont, *le recensement y établit pour la première fois la prédominance des Canadiens français avec 37 % de la population, qui comprend aussi 35 % d'Anglais et 24 % de Juifs. Or, l'anglais demeure depuis toujours la langue d'usage au conseil municipal, même si dans son état actuel les francophones y sont plus nombreux que les anglophones. L'inévitable question sur la place du français est dès lors posée au maire (Joseph Beaubien) qui répond :« Le conseil… se sert de l'anglais par courtoisie pour nos amis anglais. » La réplique du citoyen n'attend pas : « On pourrait se servir du français par courtoisie pour les Canadiens français. »* Avec ce genre de propos de colonisé tenu par ce descendant d'une grande famille bourgeoise canadienne-française, on est presque heureux que Joseph n'ait pas maintenu la tradition familiale de devenir président de la SSJB ! •••

SOURCES

Assemblée nationale du Québec, « Louis Beaubien (1837-1915) », sur le site de l'Assemblée nationale.

BEAUREGARD, Ludger, « Joseph Beaubien, grand bâtisseur d'Outremont », in *Histoire Québec*, novembre 2003.

BERNIER, Jacques, « Beaubien, Pierre », in *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 11. Université Laval / University of Toronto, 1982. Page consultée le 22 août 2013.

RUMILLY, Robert, *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Des Patriotes au Fleurdelisé 1834/1948*. Montréal, Éditions de l'Aurore, 1975.

Une unité féminine d'élite

Par Pierre Vennat



Infirmière pendant les deux guerres mondiales, Elizabeth Smellie fut la première femme à devenir colonel dans l'armée canadienne.

En octobre 1941, le major Élizabeth Smellie, membre du corps médical de l'armée active, vint expliquer à Montréal qu'elle s'était vue confier la tâche d'organiser une « unité féminine d'élite » au sein de l'armée canadienne.

On recherchait notamment des sténographes, des cuisinières, des aides-dentistes, des chauffeures, des dessinatrices, des aides de laboratoire, des bibliothécaires, des mécaniciennes et des filles de table. Les cours, promettait-on, seraient donnés dans les deux langues. Bref, il y aurait des cours en français pour les francophones.

La nouvelle unité comptait déjà 150 membres recrutés dans tout le pays, dont 12 Montréalaises de langue anglaise et deux francophones, Suzanne Masson-Simard et Madeleine Fortin. C'est à une Canadienne française, la major Cécile Bouchard, fille du sénateur Thomas-Damien Bouchard, de Saint-Hyacinthe, qu'on confia le commandement en second du Corps auxiliaire féminin de l'armée canadienne (CWAC).

C'est ainsi qu'on vit des femmes en uniforme dans les bureaux de l'administration, dans les laboratoires, au volant de camions, à la conduite de motocyclettes, dans les cuisines, dans les mess. Ces femmes permettaient aux hommes d'accomplir d'autres tâches, d'accepter des travaux demandant un effort physique plus grand.

Les recrues du CWAC suivaient un entraînement d'un mois à Sainte-Anne-de-Bellevue, où elles apprenaient les règlements, les traditions et l'étiquette de l'armée. Celles qui voulaient devenir officiers devaient suivre en plus un entraînement spécial et être soumises à une discipline des plus sévères.

Le sergent Marie Frémont donnait un cours de premiers soins en français. Le sergent Thérèse Mercier servait également comme instructeur, tout comme le sergent Yvonne Lantagne, responsable francophone du cours de cartographie. Le lieutenant Marcelle Delage commandait un peloton et la caporale Rose Roy agissait come assistante du quartier-maître.



Personnel non identifié de la Canadian Women's Army Corps, au Centre d'entraînement de base nº 3 de Kitchener, en Ontario.

Toutefois, il ne faudrait pas surestimer la participation des Canadiennes françaises aux unités féminines de l'armée. À la mi-avril 1942, au centre d'entraînement du CWAC à Sainte-Anne-de-Bellevue, sur 172 auxiliaires du CWAC, on ne comptait que 12 Canadiennes françaises à l'entraînement au Collège Macdonald.

•••

Il y a 18 ans, le référendum de 1995

Un nouveau jour va se lever

par Maxime Laporte

Le 30 octobre dernier, c'était l'anniversaire du référendum sur la souveraineté de 1995. Aujourd'hui, des gens qui n'étaient pas encore nés lors du référendum ont commencé à atteindre l'âge de voter. Pour ma part, j'étais bien trop jeune à l'époque pour aller aux urnes, mais à l'instar de bien des gens de ma génération, le sujet de notre avenir politique m'interpelle énormément.

La jeunesse est une maladie dont on guérit avec l'âge, m'a déjà dit monsieur Parizeau au détour d'une discussion téléphonique, paraphrasant sans doute le célèbre aphorisme de Cervantès. Avancer en âge, c'est acquérir des libertés, mais c'est aussi apprendre à se connaître, à devenir de plus en plus maître de soi-même, à se responsabiliser. D'une certaine manière, cela vaut autant pour les individus que pour les peuples. Je crois que les enfants du Québec de 1995 étant devenus grands, ils s'attendent à ce que le Québec lui-même grandisse.

Chez les 18-25 ans, l'appui à l'indépendance dépasse l'appui au NON. Et le sentiment d'appartenance au Canada ne cesse de diminuer au profit d'une plus grande adhésion à l'identité québécoise. Cela, sans qu'il n'y ait eu aucune grande campagne de promotion de la souveraineté. L'appui à l'indépendance se renouvelant naturellement d'une génération à l'autre, il y a lieu d'espérer que le Québec parvienne un jour à sa « majorité », c'est-à-dire au statut d'État à part entière. Il n'y a désormais plus de groupe d'âge irréductiblement réfractaire au projet de pays comme ce put être le cas autrefois.

Je n'avais pas tout à fait huit ans lors du référendum de 1995, mais je me souviens néanmoins que le camp canadianiste s'est permis de frauder et d'altérer sans gêne ce noble exercice démocratique. Le résultat ne fut ni une défaite ni une victoire pour le peuple du Québec, bien au contraire… Après toutes ces années, rien n'a vraiment bougé. Mise à part la volonté du fédéral de jouer avec les règles du jeu démocratique avec sa loi sur la clarté et de s'en prendre à notre droit à l'autodétermination, le *statu quo* et le tabou semblent avoir été érigés en dogmes par les tenants du régime ainsi que par les provincialistes à la Legault qui jugent qu'il y a plus important dans la vie que d'être libre : il faut bien gérer son aliénation...

Or, en 2013, il est plus que temps pour les Québécois et les Québécoises de clarifier leur statut politique et d'aborder la question nationale. Il est anormal pour un peuple comme le nôtre que cette question ne soit pas réglée, que nous ne soyons toujours pas passés à autre chose.

Aujourd'hui, une nouvelle génération s'amène, un nouveau jour va se lever et ce sont les jeunes qui rappelleront que le salut du Québec passe d'abord par une discussion franche sur notre avenir politique. Avec tout ce que nous avons entendu de navrant ces dernières années concernant la classe politique, nous avons besoin d'un véritable vent de changement, d'un projet de société d'envergure ; un projet digne, justement, de l'envergure québécoise. Cette envergure se doit d'être in-ter-na-tio-na-le ! Ce projet extraordinaire d'une république libre du Québec, ce projet d'émancipation collective que nous mettons de l'avant, c'est tout le contraire du « repli sur soi » dont parlent ceux qui travaillent précisément à nous *provincialiser* de plus en plus, comme disait Bourgault, ceux qui veulent nous faire *plier* et re-*plier* sur nous-mêmes... Que cela soit bien clair : nous ne plierons pas, nous ne plierons plus et nous nous replierons pas non plus en restant dans le Canada, en restant une simple annexe de... ça.

Nous, indépendantistes du Québec, jeunes et moins jeunes, sommes convaincus que seule l'indépendance de notre pays constitue une réponse satisfaisante à la question nationale, ainsi qu'un gage d'unité nationale, de paix, de liberté, de sécurité, d'enrichissement et d'avancement collectif.

•••

Entêtés d'avenir

Déclaration républicaine

Le 13 octobre dernier, chansons et discours ont animé la place Émilie-Gamelin, à Montréal, lors du rassemblement-spectacle « Entêtés d'avenir » organisé par Cap sur l'indépendance. Pour cette occasion, de nombreux souverainistes ont signé la déclaration que nous reproduisons ici.

Nous, signataires de cette déclaration, appelons le peuple québécois à écrire son avenir. Au nom du Bien commun et de l'intérêt général, nous refusons que la gestion courante des affaires de l'État prime sur l'avenir de notre nation. Nous refusons tout sentiment d'impuissance et d'abdication devant notre destin collectif.

Nous rejetons le présent ordre constitutionnel canadien, lequel est érigé sur la négation de notre souveraineté populaire. Nous refusons qu'un gouvernement élu majoritairement par une autre nation prenne à notre place les grandes décisions touchant notre avenir. Nous réprouvons le système monarchique canadien, héritage d'un passé colonial révolu.

Nous voulons que nos institutions politiques reflètent clairement les valeurs, les repères de notre société et les aspirations du peuple du Québec. Nous voulons des institutions représentatives de la nation québécoise dans toute sa diversité. Il est temps de remettre la citoyenne et le citoyen au cœur de notre vie politique.

Notre émancipation collective n'est possible que si nous nous dotons des pouvoirs propres à un État indépendant. Pour y arriver, le peuple du Québec doit exercer son pouvoir constituant. C'est à nous, Québécoises et Québécois, et à nous seuls, d'assumer nos responsabilités devant le reste du monde et de faire entendre notre voix au sein de la grande communauté des nations. •••

Parce que nous sommes entêtés d'avenir, nous appelons donc, aujourd'hui, à la constitution de la *République libre du Québec !*

Maxime Laporte, réseau Cap sur l'indépendance
Gilbert Paquette, Conseil de la souveraineté du Québec
Pierre Curzi, Nouveau Mouvement pour le Québec
Mario Beaulieu, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
Pierre Paquette, Intellectuels pour la souveraineté du Québec
Danic Parenteau, États généraux sur la souveraineté
Laurence Beauchemin et Hélène Forest, Action féministe pour l'indépendance
Antonin Duchamp, Action indépendantiste et culturelle du cégep du Vieux-Montréal
Jacques Fournier, Aînés pour la souveraineté
Rachid Bandou, Amitié Québec-Kabylie
Richard Poirier, Carré bleu
Alain Bernier, Comité souveraineté de l'UQAM
Coralie LaPerrière, DénonciNation
Simon-Pierre Savard-Tremblay, Génération nationale
Julie Blanche Graveline, Libre marcheur
Patrick Bourgeois, Organisation du Québécois
Paolo Zambito, Jeunes Patriotes du Québec
Jean-François Daoust, Mouvement des étudiants souverainistes de l'UdeM
Thomas Deshaies, Mouvement progressiste pour l'indépendance
François St-Louis, Mouvement souverainiste du Québec
Sacha Thibault, Regroupement des mouvements indépendantistes collégiaux
Richard Le Hir, Vigile.net

***ON VOUS INVITE À SIGNER CETTE DÉCLARATION EN ENVOYANT UN COURRIEL À* COORDONNATEUR@CAPSURLINDEPENDANCE.ORG**

Le mot juste... Pour l'amour du français

par Élaine Des Lauriers

Voici quelques expressions utilisées dans de mauvais contextes ou tout simplement empruntées à l'anglais alors qu'il existe des façons bien françaises de les exprimer.

Expression fautive	**Bonne expression**
Via	**Par**

Le mot « via » ne s'emploie en français que pour dire « en passant par » et ne s'applique qu'aux lieux géographiques. On l'utilise aussi lorsqu'on parle d'Internet, le cyberespace étant vu comme un lieu virtuel dans lequel on navigue. On dira donc « Il est allé de Montréal à Québec via Trois-Rivières », mais « Elle a expédié son cadeau par train ».

Vente de garage	**Vente-débarras**

Traduction littérale de « Garage sale ». Le terme privilégié au Québec est vente-débarras. Cela pourrait aussi être « vente de bric à brac ».

Vente de trottoir	**Braderie** **Liquidation en plein air**

Calque de l'anglais « sidewalk sale ». On dira plutôt : « On peut trouver de très bonnes aubaines à la braderie de l'avenue Mont-Royal ».

Versus	**Contre** **Comparé à** **Opposé à, par opposition à**

Le mot latin « versus » a été adopté en anglais, dans les domaines juridique et sportif. En français, on dira « le procès Sauvé CONTRE Lepage ».

Versatile	**Polyvalent**

On dit souvent d'une personne qu'elle est très appréciée car elle est versatile. Pourtant, une personne versatile est inconstante et sujette à changer facilement d'idée. On dira donc « Sa grande polyvalence fait d'elle un atout certain pour notre équipe ».

À travers le pays	**Dans tout le pays** **Dans toutes les régions du pays**

On dira « J'ai été jusque chez lui en passant à travers le champ », « J'ai dû passer à travers la foule pour me rendre jusqu'à la scène » et « Cette multinationale a des succursales dans tout le pays ».

Toune	**Mélodie** **Air**

Voilà un mot fréquemment utilisé. « Dis-moi c'est quoi ta toune, qui me r'vient dans les oreilles tout l'temps… »… ça vous dit sûrement quelque chose ! Toune est cependant un calque de « tune » et on devrait plutôt dire « Cette mélodie est très belle ».

Sauter aux conclusions	**Tirer des conclusions hâtives** **Tirer trop vite des conclusions**

Cette expression est calquée de l'anglais « to jump to conclusions ». On dira plutôt « Tu te trompes, tu as tiré trop vite des conclusions ».

Sources :
Camil Chouinard *1300 pièges du français parlé et écrit au Québec et au Canada,* Éditions Libre Expression, 2001.

DEVENEZ BÉNÉVOLE POUR LE
MOUVEMENT QUÉBEC FRANÇAIS

Être bénévole pour le Mouvement Québec français est la meilleure façon de faire avancer la cause du français à Montréal et au Québec.

Bien que la priorité du MQF est de mobiliser ses sympathisants par téléphone, il est toujours possible de faire d'autres tâches, de la disposition de salles jusqu'à la recherche ou la technique, en passant par l'entrée de données. Tous les apports sont les bienvenus !

En plus de trouver une profonde satisfaction dans votre engagement, militer au Mouvement Québec français vous permettra de rencontrer des gens qui, comme vous, ont à cœur la préservation de la langue française dans la métropole.

Communiquez avec nous
au 514-835-6319 ou sans frais au 1-888-285-7644.
Portons la cause du français tous ensemble !

FLORILÈGE CULTUREL

Cette chronique n'a aucune prétention, si ce n'est de vous proposer des lectures, des sorties ou des disques susceptibles de combler vos attentes.

À LIRE



La petite maison d'édition « M » vient de publier le premier tome d'une biographie consacrée au leader syndical ***FERNAND DAOUST***. L'auteur, André Leclerc, aborde dans cette première partie les années 1926 à 1964. Si on connaît bien ce bâtisseur de la FTQ qu'était Fernand Daoust, on sait par contre bien peu de choses de sa jeunesse et de ses premières armes comme militant nationaliste, syndical et socialiste.

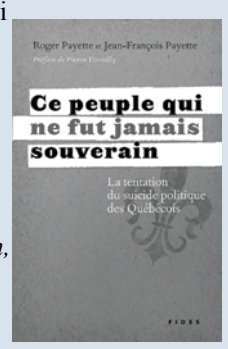
Dans un domaine proche, je vous conseille le livre de **Henri Gagnon** (1913-1989), ***LES MILITANTS SOCIALISTES***, que vient tout juste de réimprimer le Parti communiste du Québec à l'occasion du centenaire de naissance de ce grand militant. Ce livre est un incontournable pour quiconque voudrait mieux comprendre la petite histoire des communistes au Québec. On ne le sait généralement pas, mais des communistes comme Gagnon avaient initié dans les années trente une alliance avec des nationalistes. Henri Gagnon aura été un militant dévoué pour le progrès social, contre la corruption et pour l'indépendance du Québec. Le livre se détaille au coût de 20 $ (tout compris) et on peut se le procurer en écrivant au PCQ, C.P. 482, succursale Place-d'Armes, Montréal H2Y 3H3. Le chèque doit être libellé à l'attention de « Les Amis du PCQ ».



Vient de paraître chez VLB une biographie passionnante sur Yves Michaud, intitulée ***YVES MICHAUD. UN DIABLE D'HOMME !*** Rédigé avec la plume alerte de Jacques Lanctôt, ce livre relate la remarquable carrière du journaliste, militant, député, diplomate et citoyen engagé. Tour à tour, il y est question de son amitié avec René Lévesque, de ses batailles pour la langue française, du quotidien *Le Jour*, de sa défense des petits épargnants (le « Robin des banques », c'est lui), et, bien entendu, de l'infâme motion de blâme de l'Assemblée nationale à son endroit. Lors de son passage à la maison Ludger-Duvernay, le 1er décembre dernier, monsieur Michaud exprimait tout haut le souhait que son premier livre, *Je conteste*, publié aux Éditions du Jour en 1969, soit réimprimé. Après la lecture du volume de Lanctôt, on ne demande pas mieux que son souhait se réalise.



Je pourrais vous indiquer encore plein d'ouvrages politiques à vous mettre sous la dent, mais je crains fort que votre bas de Noël n'en supporterait pas le poids. Allons-y tout de même d'un dernier ouvrage, si vous le voulez bien, qui fut pour moi une vraie découverte et qui m'a procuré un réel bonheur de lecture. Il s'agit du livre de Roger et Jean-François Payette, intitulé ***CE PEUPLE QUI NE FUT JAMAIS SOUVERAIN : la tentation du suicide politique des Québécois*** (paru chez Fides). Voici ce qu'a écrit au sujet du livre l'historien Robert Comeau : *Dans leur pénétrante étude de la condition nationale québécoise, Jean-François et Roger Payette prolongent l'analyse à laquelle s'étaient livrés les Maurice Séguin, Jean Bouthillette, Hubert Aquin, Fernand Dumont, pour ensuite la renouveler en nous démontrant que c'est uniquement par la voie politique qu'un peuple peut agir collectivement et prendre sa place dans la réalité du monde.*

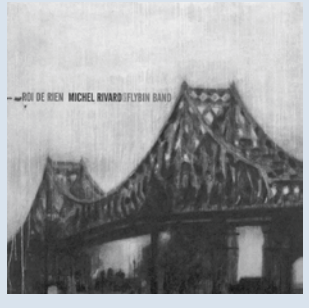


À FAIRE

Ce ne sont jamais les sorties qui manquent (théâtre, concerts, cinéma, plein-air…) et il serait fastidieux de vous en suggérer. Moi, pendant les vacances du temps des Fêtes, outre la belle-famille qu'il faudra bien me résoudre à visiter, même si pour ce faire je dois me rendre à l' « étranger » (Ontario), je compte aller au nouveau **Musée Grévin** et à l'ancien **Musée du Château Dufresne**. Le premier, pour me rappeler les premières fois que j'ai visité un musée de cire (dans les années soixante), et le second pour l'histoire de mon quartier d'enfance, Hochelaga-Maisonneuve, mais aussi pour les vitraux du peintre, maître-verrier et fresquiste italo-canadien, Guido Nincheri.
Le musée du Château Dufresne est situé à deux pas du Jardin botanique de Montréal (chateaudufresne.com). Le musée Grévin est situé rue Sainte-Catherine Ouest (grevin-montreal.com)

Et, si je peux me permettre, si vous avez des proches en résidence, dans un CHSLD par exemple, faites-leur plaisir en allant les visiter deux fois plutôt qu'une pendant la période des Fêtes. Vous leur ferez le plus grand bien… et vous verrez dans leurs yeux plein d'étoiles qui vous remercieront au centuple.

À ÉCOUTER



Michel Rivard nous revient avec son nouvel album ***ROI DE RIEN***. L'auteur-compositeur-interprète de 64 ans (eh que le temps passe vite en si bonne compagnie !), entouré du Flybin band (Rick Haworth, Mario Légaré et Sylvain Clavette), nous offre une œuvre à la hauteur de nos attentes et de son immense talent. Tout est bon dans cet opus, preuve que la source n'est pas prête de se tarir en ce qui le concerne.

Je reviens souvent à la charge avec mes auteurs fétiches. Eh bien, c'est encore le cas avec le célèbre conteur **Fred Pellerin**, dont le conte ***DE PEIGNE ET DE MISÈRE*** vient de paraître aux Éditions Sarrazine. Il s'agit d'un livre accompagné d'un CD. Cela s'offre très bien en cadeau et c'est toujours aussi savoureux. Ce livre-ci est tout indiqué pour offrir à sa coiffeuse ou à son barbier… en fait, à tout le monde qui a encore des poils sur le caillou (je me le suis donc offert juste à temps !).



Jean-Pierre Durand

Le retour de la cloche de Batoche célébré par la SSJB

Après un affront de 128 ans, les Métis et Louis Riel retrouvent leur honneur



L'ex-président du Conseil national Métis (1988-1993) M. Yvon Dumont (deuxième à partir de la gauche) et M. Billy Jo De La Ronde (ex-secrétaire d'Yvon Dumont et quatrième sur la photo) font partie de la délégation manitobaine qui, en 1991, visite la Légion de Millbrook et y prend cette photo de groupe.

Certains épisodes historiques laissés sans conclusion prennent plus de temps que d'autres avant de boucler la boucle. Il arrive même que l'Histoire ne rende jamais justice à ses mal-aimés. Mais le 20 juillet dernier, après 128 ans de patience, c'est un événement heureux pour les Métis du Nord-Ouest et pour tous les disciples de Louis Riel que la SSJB a tenu à souligner, en toute solidarité avec l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba. L'histoire est tortueuse et longue à raconter, mais son honorable nouvelle fin en vaut le détour.

L'épopée de la cloche de Batoche prend sa source dans un des trop nombreux épisodes sombres de l'histoire du Canada concernant le sort des francophones et des autochtones, les Métis ayant eu le malheur d'être les deux à la fois. Ce peuple né de l'union des coureurs des bois québécois avec des femmes cries, ojibwées et saulteux est installé depuis des générations dans la vallée de la rivière Rouge lorsqu'en 1870, il comprend que les anglo-protestants du Canada feront tout pour s'approprier leurs terres et les minoriser. C'est la première rébellion des Métis. Elle se solde, non sans effusion de sang, par la création de la province de Manitoba et l'ascension d'un grand chef charismatique, Louis Riel. Mais au cours des quinze années suivantes, les Métis voient leurs terres massivement confisquées et leur nation submergée par les colons anglo-saxons. En 1885, les Métis se rebellent de nouveau, mais cette fois, le gouvernement canadien expédie 5000 soldats ayant une mission bien précise : écraser impitoyablement les Métis. Après des semaines de résistance acharnée de ce peuple fier, l'affrontement ultime a lieu à Batoche, dans ce qui devient la Saskatchewan. Le 12 mai 1885, la déroute des Métis y est totale, tout comme la vengeance des militaires canadiens. Ces derniers, des orangistes ontariens, massacrent les combattants métis, pillent les maisons et incendient le village. Trois d'entre eux, originaires de Millbrook (Ontario), dérobent la cloche de l'église de Batoche. Ce geste est hautement symbolique pour des militants orangistes, des suprémacistes protestants, virulemment anti-catholiques et anti-francophones. Par la défaite militaire et la spoliation de leur église, les Métis sont doublement humiliés.



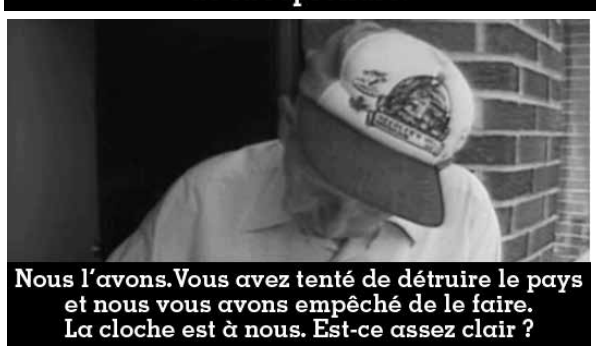
Le Métis Gary Guiboche, participant au cambriolage de la Légion de Millbrook en 1991. (source : Radio-Canada)

Longtemps disparue, la cloche se retrouve plus tard au sommet de la caserne des pompiers de Millbrook (Ontario) jusqu'à l'incendie de 1931 qui rase le bâtiment. Elle est ensuite exposée à titre de butin de guerre à la Légion canadienne locale. Tout au long des années 1980, les vétérans de Millbrook considèrent encore Louis Riel et ses troupes comme des traîtres au Canada et ont toujours refusé de répondre favorablement aux demandes répétées des Métis afin que leur soit rendue leur cloche. Puis en 1991, des Métis du Manitoba rassemblent une délégation pour se rendre en toute diplomatie à la Légion de Millbrook où ils sont reçus pour voir de leurs propres yeux la fameuse cloche.

Un mois plus tard, la Légion est cambriolée et la cloche disparaît. Au début des années 2000, des rumeurs se propagent à l'effet que c'est Billy Jo De La Ronde, ex-secrétaire du président du Conseil national Métis qui détient la cloche. Mais De La Ronde nie ces allégations. Puis en 2005, le Métis Gary Guiboche, alors détenu au pénitencier de Stony Mountain (Manitoba), affirme avoir participé à la réappropriation de la cloche avec un complice ayant utilisé un cric de dix tonnes pour la dégager. Mais Guiboche refuse de nommer cette personne.

Puis le 6 juillet dernier, c'est le coup de théâtre. Pas moins de 128 ans après la bataille de Batoche et 22 ans après le cambriolage de la Légion de Millbrook, l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba (UNMSJM) annonce le retour prochain de la fameuse cloche au village de Batoche, en Saskatchewan. Le 20 juillet, la cloche allait être remise officiellement à l'évêque catholique du diocèse de Prince-Albert, Mgr Albert Thévenot – lui-même Métis –, au cours d'une cérémonie réunissant à Batoche des dizaines de milliers de Métis du Canada et des États-Unis. Lors d'un discours prononcé au rassemblement annuel « Retour à Batoche », Billy Jo De La Ronde a raconté être celui qui avait participé avec quatre autres Métis au cambriolage de la Légion canadienne de Millbrook en 1991 et caché la cloche pendant 22 ans. Et le 20 juillet dernier, c'est lui qui a rapatrié à Batoche la précieuse cloche qu'il avait bel et bien gardé secrètement pendant plus de deux décennies.





Dans l'émission « Tout le monde en parlait » du 31 juillet 2012 (radio-canada.ca/emissions/tout_le_monde_en_parlait/2012/Reportage.asp?idDoc=235667), Doris Ingham, historienne officielle de la ville de Millbrook, et un membre de la Légion ont réitéré sur les Métis qui voudraient récupérer la cloche des points de vue donnant une bonne idée de la persistante culture orangiste du sud de l'Ontario, encore de nos jours. (source : Radio-Canada)



Le 20 juillet dernier, Billy Jo De La Ronde s'adresse à 20 000 Métis rassemblés à Batoche.

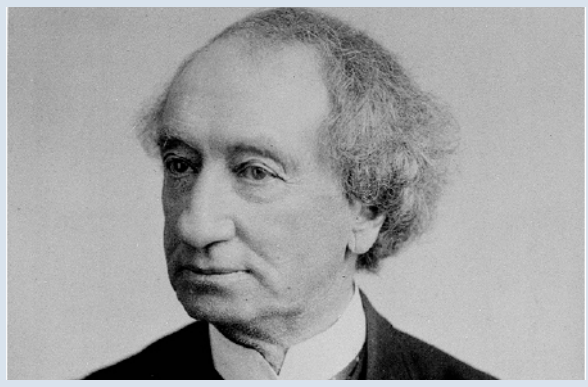


Mgr Paul Thévenot (à gauche) reçoit la cloche de Batoche de Billy Jo De La Ronde (au centre). (Photo : Derek Mortensen, *The StarPhoenix*)

Et en ce jour historique du 20 juillet 2013, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal était fière et très heureuse d'accompagner la nation métisse en organisant un événement afin de manifester sa solidarité à l'endroit des héritiers de Louis Riel. Devant un public attentif, le président général, M. Mario Beaulieu, a tenu à féliciter l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, son président, M. Gabriel Dufault, et son doyen, M. Guy Savoie, pour cette grande réussite. Conseiller général à la SSJB, M. Christian Gagnon a livré un résumé de l'histoire des Métis et de l'acharnement contre eux dont a fait preuve John A. Macdonald, premier ministre du Canada à l'époque des Rébellions de 1870 et 1885. Ce portrait très peu reluisant a fait réagir M. Raymond Cyr, principal conférencier de l'événement et représentant du Mouvement Métis Est-

suite à la page 14

John A. Macdonald, un suprémaciste blanc



En 2012, le ministre du Patrimoine canadien et des langues officielles, M. James Moore, a accordé une subvention de 400 550 dollars pour les célébrations des 200 ans de la colonie de Selkirk à la rivière Rouge. Le 13 septembre dernier, le ministre déclarait par communiqué que *la commémoration du bicentenaire de la colonie de la rivière Rouge de Selkirk n'est qu'un des nombreux anniversaires qui rapprochent les Canadiens en prévision du 150e anniversaire du Canada qui aura lieu en 2017*. À la SSJB, nous pensons plutôt que l'histoire de la colonisation de l'Ouest canadien au cours de la fin du 19e et du début du 20e siècle raconte la soigneuse marginalisation des Métis et des francophones. Pour nous, rien dans le rappel de cette période ne rapproche les Canadiens.

En août 2012, une controverse a été déclenchée par l'annonce par le ministre des Affaires étrangères M. John Baird du changement de nom de la Promenade de la rivière Outaouais à Ottawa pour « Promenade Sir John A. Macdonald » (*Sir John A. Macdonald Parkway*). Le 22 août, l'historien Timothy Stanley réagit à cette décision en publiant simultanément dans le *Ottawa Citizen* et le *Regina Leader Post* un lapidaire texte intitulé *John A. Macdonald wanted an 'Aryan' Canada* (John A. Macdonald voulait un Canada aryen). Le magazine *Maclean's* du 21 août 2012 fait également écho au point de vue de Tim Stanley, sous le titre *Was John A. Macdonald a white supremacist?* Stanley y rappelle qu'en 1885, Macdonald déclare à la chambre des Communes que si les Chinois ne sont pas exclus du Canada, *le caractère aryen de l'avenir de l'Amérique britannique sera détruit*. C'est en effet en 1885, l'année du massacre des Métis à Batoche et de la pendaison de Riel, que Macdonald intègre dans l'« Electoral Franchise Act » le retrait du droit de vote de toute personne *de race mongole ou chinoise* afin de s'assurer *qu'elles n'en viennent à contrôler le vote de cette province [de la Colombie britannique] toute entière* et que *leurs représentants chinois* n'imposent à la Chambre ce qu'il appelait des *principes asiatiques*, des *immoralités* et des *excentricités* […] *odieuses du point de vue de la race aryenne et des principes aryens*. L'ancien premier ministre déclare qu'à ses yeux, l'immigrant chinois *est un étranger en terre étrangère… il n'a pas d'intérêt en commun avec nous… il n'a pas d'instincts britanniques, de sentiments ou d'aspirations britanniques, et ne devrait donc pas pouvoir voter*. Macdonald lance plus tard que *les races aryennes ne se fusionneront pas sainement aux Africains ou aux Asiatiques* et que *le croisement de ces races, comme le croisement d'un chien et d'un renard, n'est pas réalisable, il ne peut être et ne sera jamais.* On pourrait parler de la dureté de Macdonald à l'égard des Métis et de son mutisme lorsqu'il aurait pu désavouer les lois provinciales successives abolissant les écoles catholiques françaises partout au Canada anglais de 1870 au milieu du 20e siècle.

Le 24 août 2012, c'est au tour de Stephen Azzi, professeur associé à l'Université Carleton, de s'en mêler en accusant Macdonald d'avoir affamé les Autochtones et dépossédé les Métis du Manitoba, les poussant à l'insurrection de 1870. *Alors que Laurier prônait la compréhension dans la poursuite des prétendus rebelles, Macdonald n'a affiché aucune compassion. Il voulait les pendre « pour convaincre l'homme rouge que c'est l'homme blanc qui gouverne ». Et pendus ils furent. Le chef Métis Louis Riel et huit autochtones montèrent sur l'échafaud*, écrit l'historien Azzi (*Our unlightened first Prime minister*, Stephen Azzi, *The Ottawa Citizen*, 24 août 2012).

•••

Christian Gagnon

L'affrontement Louis Riel-John A. Macdonald en 1000 mots



Marie-Anne Gaboury et Jean-Baptiste Lagimodière à la rencontre des autochtones du Nord-Ouest

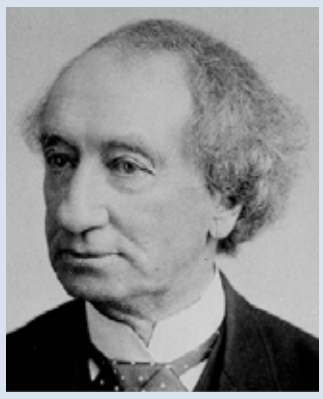
Des liens étroits et de longue date existent entre les Québécois et les Métis. Ce sont de nombreux coureurs des bois québécois qui sont les premiers non-autochtones à s'être rendus dans ce qu'on appelait alors le Nord-Ouest, c'est-à-dire le Manitoba et la Saskatchewan d'aujourd'hui. La toute première femme d'origine européenne à s'installer dans le Nord-Ouest est Marie-Anne Gaboury, une Québécoise de Maskinongé partie pour la vallée de la rivière Rouge en 1806 après son mariage avec le coureur des bois Jean-Baptiste Lagimodière. Marie-Anne Gaboury deviendra plus tard la grand-mère de nul autre que Louis Riel, chef des Métis du Nord-Ouest.



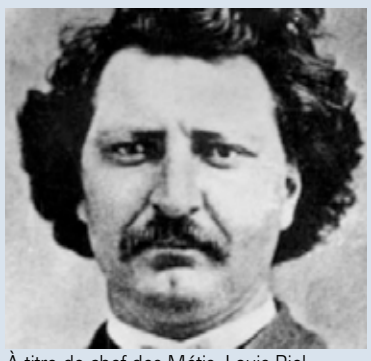
Lord Thomas D. Selkirk

À cette époque, Canadiens-français, Métis et Amérindiens cohabitaient harmonieusement dans le Nord-Ouest. En 1812, Lord Thomas Douglas Selkirk convainc 128 hommes de fonder une colonie anglo-protestante dans la région d'Assiniboine sur les rivages de la rivière Rouge, le futur Fort Garry, qui deviendra plus tard la ville de Winnipeg.

En 1815 en Écosse naît John A. Macdonald, qui deviendra le premier premier ministre du Canada et fera de Louis Riel son ennemi juré. Ayant immigré dans le Haut-Canada à l'âge de 5 ans avec sa famille, Macdonald devient membre de la loge orangiste de Kingston dès 1840. Il a alors 25 ans. Rappelons que la *Loyal Orange Association of Canada* a été fondée en 1830 à Brockville (Ontario). C'est là même que s'est tenue en 1990 une séance publique et très médiatisée de piétinement du drapeau québécois, en opposition à l'instauration de la loi-cadre du gouvernement de David Peterson sur les services en français dans cette province. Vers 1920, le nombre de loges orangistes en activité au Canada atteint des sommets, au point de constituer la majorité des loges de tout l'Empire britannique.



John A. Macdonald



À titre de chef des Métis, Louis Riel avait envoyé des États-Unis ses vœux de succès à l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Il écrivit, *Les Métis canadiens-français du Nord-Ouest sont une branche de l'arbre canadien-français. Ils veulent grandir comme cet arbre et avec cet arbre, ne point se détacher de lui, souffrir et se réjouir avec lui.*

En 1844 à la rivière Rouge naît Louis Riel. Brillant élève, il sera envoyé à Montréal pour étudier de 1858 à 1866 au Petit Séminaire du Collège de Montréal. Il séjournera ensuite aux États-Unis. À son retour dans l'Ouest en 1868, son village de Saint-Boniface voisine le nouveau village de Fort Garry (future Winnipeg) aux visées expansionnistes brutales sur les terres avoisinantes, pourtant occupées et cultivées depuis plusieurs générations par des Métis, des Canadiens-français et des Amérindiens. C'est cette dépossession par la force qui, en 1869, destinera Louis Riel à devenir le chef des Métis du Nord-Ouest à l'âge de 24 ans. C'est cette même confiscation des terres qui, en 1869-70, sera à la source de l'insurrection des Métis et aboutira à la création d'une nouvelle province canadienne. Souvent encore aujourd'hui, selon qu'on est francophone ou anglophone, le fondateur du Manitoba est Riel ou Macdonald.

Bien provisoirement, la Confédération a reconnu les droits des Métis francophones et leur a réservé des terres. Pour Macdonald, *ces sang-mêlé impulsifs ont été gâtés par leur émeute, et doivent être maîtrisés par une main forte jusqu'à ce qu'ils soient inondés par un afflux de colons*. Des 12 000 Manitobains d'alors, seulement 1500 sont des anglo-protestants. Ceux-ci et leurs congénères de l'Ontario veulent la tête de Riel, qu'à titre de chef des Métis, ils tiennent responsable de l'exécution de l'orangiste Thomas Scott, pour complot contre le gouvernement provisoire de la rivière Rouge. Scott s'était distingué par sa haine acharnée des Métis et sa cruauté sanguinaire. Élu député, Riel ne peut pas se rendre à Ottawa pour y siéger parce qu'il y serait assurément assassiné. Parce que les conclusions d'une commission l'y force, Macdonald amnistie Riel en 1875, mais le chef Métis est maintenu en exil aux États-Unis.

À partir de 1879, les colons orangistes devenus majoritaires font tout pour abolir le français en tant que langue officielle. Riel revient dans l'Ouest en 1884, à la demande des siens. Mais le gouvernement de l'Ontario a depuis longtemps mis sa tête à prix et Riel est traqué par les chasseurs de prime orangistes. La colonisation anglo-protestante se poursuit intensément. En 1885 à Batoche (en future Saskatchewan), sur la foi de menaces d'arrestation de Riel par des centaines de policiers, les Métis forment une milice. À leur rencontre, policiers et volontaires ontariens ouvrent le feu. Moins nombreux et mal armés, les Métis sont massacrés, leurs maisons saccagées et pillées. Après une courte fuite, Riel se rend.



L'orangiste Thomas Scott

Trois soldats canadiens originaires de Millbrook (Ontario) s'emparent de la cloche toute neuve de l'église, qui n'est dans le clocher de Batoche que depuis à peine un an. Pour les Métis, après les massacres, les pillages et les saccages, se voir départir de la cloche de leur église catholique par trois anglo-protestants orangistes constitue une ultime humiliation.

Macdonald profite de l'affrontement de Batoche pour faire accuser le chef Métis de haute trahison envers la Couronne britannique en vertu d'une loi anglaise datant du 14e siècle et qui, contrairement à la loi canadienne, a l'avantage de prévoir la peine de mort. Tandis que le Canada anglais jubile, le Québec est scandalisé. Mais Macdonald déclare que Riel *sera pendu même si tous les chiens du Québec aboient en sa faveur*.

Au terme d'un procès considéré aujourd'hui comme un honteux simulacre de justice, Louis Riel sera effectivement pendu le 16 novembre 1885 à Régina. S'ensuivra une répression implacable contre les Métis de l'Ouest. Les gouvernements de Macdonald et de ses successeurs appliqueront une politique de colonisation très sélective de l'Ouest canadien, en y distribuant à des anglo-protestants des terres et des subventions, une manne dont les Québécois en mal de terres à cultiver étaient rigoureusement exclus. De vastes campagnes de recrutement de colons anglo-saxons seront menées en Europe. Dans les années 1920, le prix subventionné du billet de transport entre Londres et Winnipeg est de 22 dollars

suite de la page 13

Le retour de la cloche de Batoche célébré par la SSJB

Ouest ainsi que de la Communauté métisse de l'Estrie. Même s'il n'entendait pas ce récit pour la première fois, M. Cyr s'est dit choqué par le rôle du gouvernement canadien sous Macdonald dans la répression impitoyable des Métis. Il a ironisé au sujet de la médaille de « réconciliation » qu'il s'est fait remettre par le gouvernement Harper en 2010, année marquant les 125 ans de la bataille de Batoche, alors que les gestes concrets de soutien à la nation métisse se font toujours attendre. M. Jean Jolicoeur, chef de la Communauté Tea8eakenrat de Kanesatake/Oka de 1992 à 2010 et membre du conseil de la section Jean-Olivier-Chénier de la SSJB, a lui aussi livré son témoignage en tant que Métis.

Tout l'été, des commentateurs ont estimé que le retour de la cloche de Batoche constituait un symbole de réconciliation des Métis avec le clergé – qui n'avait pas appuyé les Rébellions de 1870 et 1885 – et même avec la majorité anglophone du Canada, dont un large pan n'a jamais cessé de considérer Louis Riel comme un traître au Canada. Si c'est bien le cas, alors il faudrait que le gouvernement conservateur de Stephen Harper réfléchisse à nouveau à son intention déjà annoncée de consacrer des millions de dollars aux festivités qu'il entend organiser en 2015 pour célébrer le bicentenaire de John A. Macdonald, principal tyran des Métis. C'est d'ailleurs un message qu'a livré Christian Gagnon sur les ondes de Radio-Canada Saskatchewan, le 19 juillet dernier (radio-canada.ca/audiovideo/pop.shtml#urlMedia=http://www.radio-canada.ca/Medianet/2013/CBKF/Jourdeplaine201307191711.asx). N'empêche, par le retour de la cloche, les Métis et les francophones de l'Ouest retrouvaient une partie de leur dignité.

•••



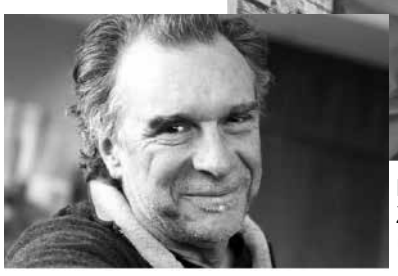
En 2010, de nombreux Métis – dont M. Raymond Cyr – se voient remettre cette médaille dite de « réconciliation » pour marquer les 125 ans du massacre de Batoche. On y voit côte à côte, un Amérindien, un Métis et un soldat canadien. Plusieurs Métis accueillent l'initiative avec cynisme.



Messieurs Mario Beaulieu, Raymond Cyr et Christian Gagnon étaient au garde-à-vous alors que résonnait l'hymne national métis à la maison Ludger-Duvernay (Photo : Rogerio Barbosa, *The Gazette*)



La drapeau métis a flotté sur la façade de la maison Ludger-Duvernay (Photo : Rogerio Barbosa, *The Gazette*)



Ému par le retour de la cloche de Batoche, le chanteur et poète Zachary Richard a écrit une chanson sur ce thème (zacharyrichard.com/francais/La_cloche_de_Batoche.php)

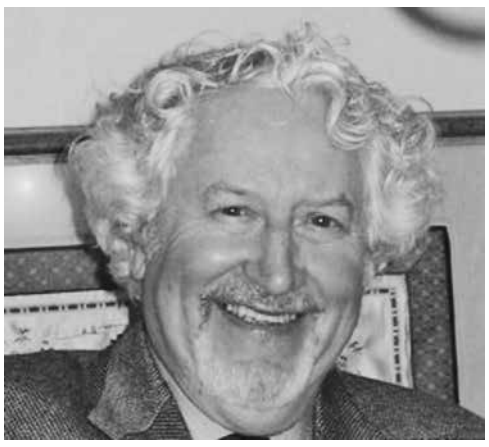
tandis qu'un Québécois doit payer 43,48 dollars pour son billet de train Montréal-Winnipeg. Durement frappés par la pauvreté, les Québécois ont donc choisi l'exil aux États-Unis plutôt que vers l'Ouest canadien. Il en résulte que lors du recensement américain de 1980, les 13 millions de personnes qui se sont déclarées d'origine française constituaient le cinquième groupe ethnique aux États-Unis, juste avant les Italiens. L'historien franco-américain Gerard J. Brault indique que *de nombreux franco-Américains ont également des ancêtres acadiens, mais la vaste majorité est d'origine québécoise. Leur émigration aux États-Unis s'est principalement produite entre 1870 et 1930, culminant dans les années 1880.* (*The French-Canadian Heritage in New England*, University Press of New England, Hanover, 1986).

Il y a donc environ deux fois plus de Québécois aux États-Unis qu'au Québec. Ajoutons-y les 7 millions de francophones au Québec et le million de francophones hors-Québec. Si le Canada avait permis aux Québécois de coloniser l'Ouest canadien plutôt que de s'exiler aux États-Unis, on peut donc supposer que 21 millions de Canadiens auraient aujourd'hui le français pour langue maternelle. La population totale canadienne actuelle étant d'environ 32 millions d'habitants, c'est un pays en majorité francophone qu'aurait bien pu être le Canada. En lieu et place, les Manitobains, majoritairement francophones qu'ils étaient lorsqu'ils ont joint la « Confédération », sont aujourd'hui moins de 2 % à parler la langue de Riel à la maison. •••

Christian Gagnon



NOUS NOUS SOUVIENDRONS...



André Auclair
(1929-2013)

Un ardent et éloquent militant nous quitte

C'est avec grande tristesse que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a appris la disparition de son compagnon d'armes André Auclair, décédé le 19 septembre dernier.

Homme de plume, André Auclair aura laissé sa marque à la SSJB où il a participé à des dizaines d'assemblées générales, de congrès et de journées de réflexion. Il a aussi été très actif au sein de la section Jacques-Viger. L'ancien président général de la SSJB de 1981 à 1985, Gilles Rhéaume, a bien connu André Auclair dans les années 1970, à l'époque où ce dernier était directeur général du Mouvement national des Québécois et que les bureaux de cet organisme se trouvaient à la maison Ludger-Duvernay. Le qualifiant de « patriote hors du commun », Gilles Rhéaume se souvient d'André Auclair comme d'un *esprit en constante ébullition, subtil, avec un brin de poésie doublé d'une gigantesque érudition.*

André Auclair a aussi été un ardent militant du Parti Québécois et du Bloc Québécois dans la circonscription d'Outremont, où il s'est fait de nombreux amis. Retenu à l'étranger au moment des funérailles, l'ancien premier ministre Bernard Landry a écrit à la famille Auclair. *Nous perdons un ami fidèle, un humaniste, un homme de culture et bien entendu, un patriote,* a-t-il écrit au sujet de celui qu'il a qualifié d'« être exceptionnel ». M. Landry ajouta : *Il a bien servi son pays par son engagement et la mobilisation de ses ressources intellectuelles au service de sa patrie, et il est cruel qu'il ait à la quitter alors qu'elle n'est toujours qu'une simple province. Souhaitons qu'il fasse partie des dernières cohortes à ne pas connaître le pays libre qu'il a tant souhaité et contribué activement à faire naître. Un humaniste comme lui savait bien que notre pays, en s'améliorant, ferait ainsi que l'humanité serait encore meilleure suivant un civisme planétaire qui ennoblit le patriotisme. (…) Quant à moi, je n'oublierai jamais l'influence d'André sur mon engagement civique et national. Je serai à jamais nostalgique de ses appels téléphoniques inspirants et lucides qui m'ont souvent aidé dans mon destin au service de la nation,* a-t-il conclu.

Grand compagnon de vie de Pierrette Courville, André Auclair laisse aussi derrière lui ses enfants Danièle (Donald Doucet), François (France Boily), Sylvain (Isabelle Paré) et Katerine, ses huit petits-enfants (Rafaelle, Pierre-Étienne, Adrienne, Justine, Laura, Émile, Margaux et Clémence) et son arrière-petit-fils, Léon.

La SSJB gardera un souvenir chaleureux et admiratif de ce grand militant.

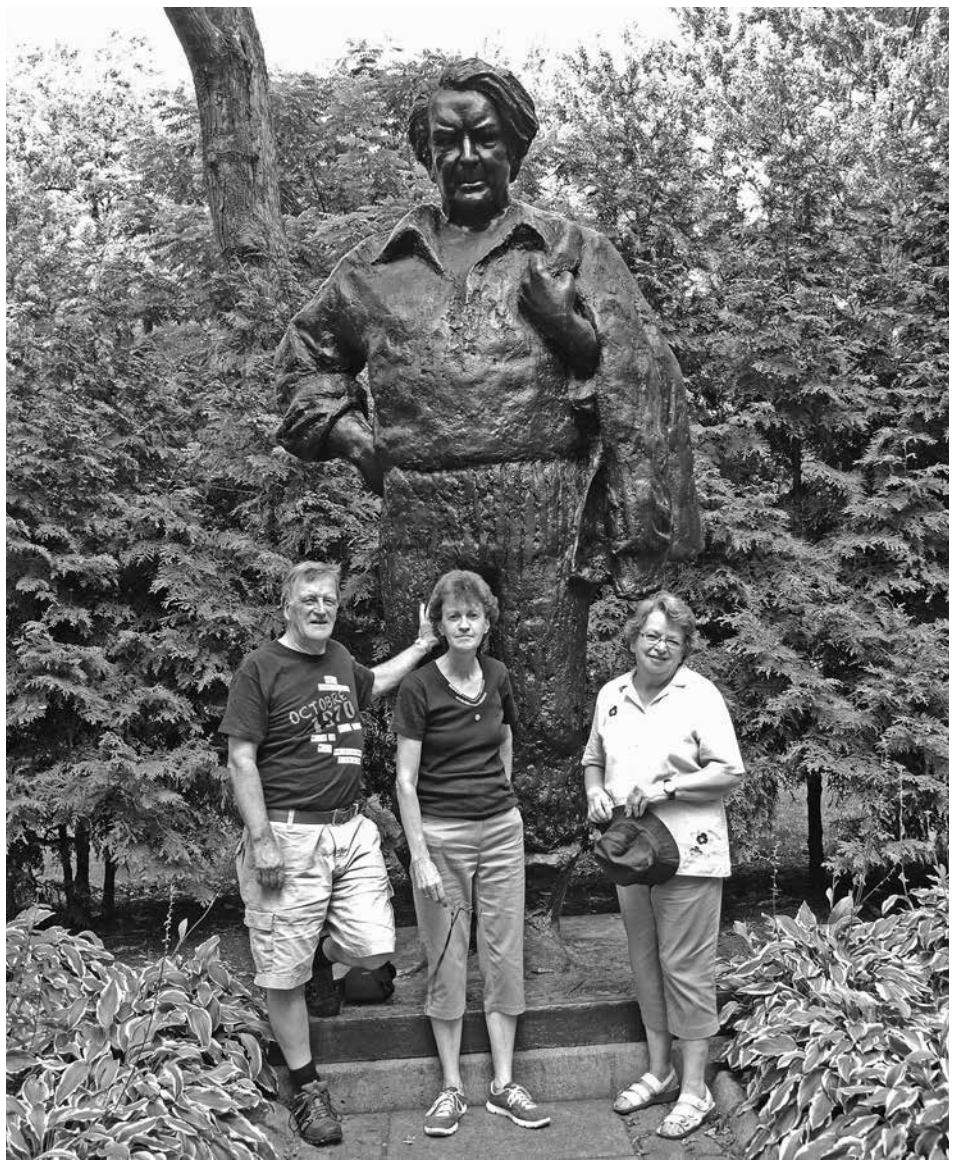
La section Louis-Riel lance un appel pour la prochaine Fête nationale

La section Louis- Riel est heureuse de constater que les deux fêtes de quartier tenues à Pointe-aux-Trembles le 23 juin 2013 et à Anjou le 24 juin 2013 ont été de beaux succès. La belle température était au rendez-vous, et jeunes et moins jeunes ont participé en grand nombre. Animateurs et clowns, chansons québécoises et danses traditionnelles, tout était en place pour fêter. Les organisations et les bénévoles étaient à pied d'œuvre, et tout s'est bien déroulé.

Êtes-vous membre d'un regroupement qui a pignon sur rue dans l'Est de l'île de Montréal ? Aimeriez-vous mettre sur pied une fête de quartier pour célébrer la Fête nationale l'an prochain? La section Louis-Riel tient à rappeler qu'elle peut aider au niveau logistique et financier tout groupe qui veut célébrer la Fête nationale du Québec.

Il suffit de communiquer avec le président de la section à citoyen_binette@hotmail.com

Activités des sections



Il y a 25 ans, Félix nous quittait…

Des membres de la SSJB se sont réunis au parc Lafontaine le 8 août dernier pour saluer Félix à l'occasion du 25e anniversaire de son décès. Sur cette photo, Laurent Desbois, France Langlais, secrétaire générale de la SSJB, et Marie Gagnon.



Célébration de la victoire des Patriotes à Saint-Denis. Le défilé entrant à l'école vient souligner tous les patriotes décédés lors des luttes de 1837-1838. (Photo : France Langlais)

La section Henri-Bourassa récompense des élèves passionnés d'histoire



Les jeunes gagnantes du concours d'histoire, Seyda Kaya, Christina Jean-Louis, Laura Hernandez, Sarah Dalmacy et Alyssa Lévesque. À droite, Réjean Loyer, Roger Trépanier, de la section Henri-Bourassa, France Langlais et le professeur de l'école Henri-Bourassa. (Photo : École Henri-Bourassa)

En juin dernier, la section Henri-Bourassa a remis des prix en argent aux élèves de l'école Henri-Bourassa qui ont gagné le concours annuel sur l'histoire nationale québécoise. Ce concours vise à récompenser les efforts faits pour mieux connaître le mouvement des patriotes que l'on fête chaque année au mois de mai lors de la Journée nationale des patriotes et l'histoire de leur lutte pour une réforme politique.

La grande gagnante du concours cette année est Christina Jean-Louis. Les autres récipiendaires sont Seyda Kaya, Laura Hernandez, Sarah Dalmacy et Alyssa Lévesque.



La grande gagnante, Christina Jean-Louis. (Photo : École Henri-Bourassa)

L'équipe du Patriote souhaite de très belles Fêtes, une bonne année 2014, et la santé à tous ses lecteurs et aux membres de leur famille.







Pour vos réunions, assemblées et réceptions,

de 10 comme de 200 personnes, la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons, à des prix très abordables.

Laissez-vous charmer par le cachet historique de cet édifice victorien, construit en 1874.
Pour plus de renseignements, communiquez au 514-843-8851 ou consultez le site de la SSJB à ssjb.com.

Ou encore, contactez-nous par courriel à info@ssjb.com



Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Entraide
assurance vie

*Pourquoi choisir l'assurance vie collective **Entraide** ?*

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide** parce que :

- C'est utile, au décès la prestation peut être versée rapidement.
- C'est facile, l'adhésion au produit est simple.
- C'est économique, le coût de l'assurance est minime.

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide** pour vous offrir aujourd'hui la protection souhaitée pour vous et les vôtres.

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide**, une aide précieuse dans les moments difficiles.

Le meilleur choix pour vous et les vôtres !

Pour nous joindre : 514-849-2233

Un don ou un legs testamentaire

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal remercie ceux qui, par leur don ou par leur legs testamentaire, nous aident à poursuivre encore mieux notre combat.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à madame Monique Paquette
au 514-843-8851

Le Patriote

Journal trimestriel édité par la
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Tél. : 514-843-8851
Téléc. : 514-844-6369

Vous avez des commentaires ?
Communiquez avec nous à
journal@ssjb.com
Dépôt légal : 4e trimestre 2013.
Bibliothèque et archives nationales du Québec.
Reproduction autorisée avec mention de la source

Directrice et rédactrice en chef
Élaine Des Lauriers

Mise en page
Pierre Dagesse

Ont collaboré à ce numéro
Mario Beaulieu
Agathe Boyer
Jean-Pierre Durand
France Langlais
Monique Paquette
Jacques Binette
Claude G. Charron
Christian Gagnon
Maxime Laporte
Pierre Vennat

Photographies et illustrations
Mathieu Breton
Louis Fortin
France Langlais
Pierre Dagesse
Christian Gagnon

OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

- ❑ **Membre ordinaire** 10 $
- ❑ **Membre étudiant** 5 $
- ❑ **Membre adhérent (Service d'entraide)** 2 $
- ❑ **Membre à vie** 200 $
- ❑ **Membre à vie (60 ans et plus)** 75 $
- ❑ **Don à votre discrétion** _____ $

TOTAL _____ $

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Téléphone _____ Date de naissance _____

Courriel _____ Profession _____

Signature _____

Retourner avec votre paiement à :
SSJB, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3